

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
ASSEMBLEE GENERALE  
36EME REUNION ORDINAIRE ANNUELLE  
LE CAIRE, EGYPTE, 19 JUIN 2014

AFRICARE/GA/38/261



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION  
(AFRICA RE)

Honorables Délégués à  
L'Assemblée générale de la  
Société africaine de réassurance

Date: 19 juin 2014

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Veuillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

**HASSAN BOUBRIK**

Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale



# Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

<b>DECLARATION DU PRESIDENT</b>	<b>4</b>
<b>PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>	<b>11</b>
<b>I. Environnement économique et commercial</b>	<b>11</b>
<b>II. Opérations</b>	<b>14</b>
Production	15
Evolution de la prime brute	15
Cessions volontaires	16
Répartition de la production par région	16
Répartition de la production par branche	18
Charges techniques	18
Sinistres	18
Sinistralité par centre de production	19
Commissions et charges	19
<b>III. Produits de placements</b>	<b>19</b>
Performance du portefeuille	19
Répartition de l'actif	21
Actions non cotées	21
Actions	22
Obligations et autres instruments à revenu fixe	22
Espèces et instruments liquides	23
Autres revenus d'exploitation	23
<b>IV. Résultat de l'exercice 2013</b>	<b>23</b>
<b>V. Affectation des résultats</b>	<b>24</b>
<b>VI. Gestion du capital</b>	<b>24</b>
<b>VII. Gestion intégrée des risques (GIR)</b>	<b>25</b>
<b>VIII. Gouvernance d'entreprise</b>	<b>28</b>
<b>IX. Conformité</b>	<b>36</b>
<b>X. Responsabilité sociale d'entreprise</b>	<b>36</b>
<b>RESPONSABILITE DE LA DIRECTION</b>	<b>37</b>
<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<b>39</b>
<b>ETATS FINANCIERS</b>	<b>40</b>
Etat consolidé de la situation financière	40
Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat	41
Etat consolidé des variations des capitaux propres	42
Etat consolidé des flux de trésorerie	43
Notes annexées aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013	44
Annexe : Compte de résultat consolidé par branche	80



**M. Y. ETEFFA**  
*Vice-président*



**M. H. BOUBRIK**  
*Président*



**M. F. DANIEL**



**M. K. MARAMI**



**M. B. TUEMMERS**



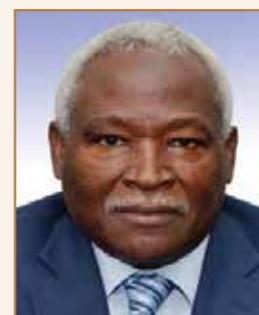
**M. J. BURBIDGE**



**M. B. NJAI**



**M. F. BALA**



**M. M. DIAW**



**M. M. DEME**



**M. P. VAN PETEGHEM**



**DR. M. MAAIT**

**ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS**

M.Ali REGAE, M.M. Henri Frédéric EWELE, M. Hilali LARBI, M. Kamel MERAGHNI, Alj. Bala ZAKARIYAU, M. Patrick ANDRIAMBAHINY, M. Woldemichael ZERU, Mme Marie-Laure AKIN-OLUGBADE, M. Boubacar BAH, M. Thomas KRONSBEN, Dr Osama FATEHY.



## Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

J'ai le plaisir de vous présenter le premier Rapport annuel publié depuis mon élection au poste de Président du Conseil d'administration d'Africa Re en juin 2013. Le 36ème Rapport annuel du Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance présente les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2013. Les états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2013 et l'état de résultat consolidé de l'exercice. Le document

présente également l'environnement commercial de la Société, le Rapport du Commissaire aux comptes ainsi que les rapports sur la gestion du capital, la gouvernance d'entreprise, la gestion intégrée des risques, la conformité et la responsabilité sociale d'entreprise.

L'encaissement de primes brutes de la Société s'est accru de 3,47% en 2013, pour s'établir à 670,46 millions \$EU contre 647,98 millions en 2012. Cette croissance est supérieure à celle de 2012 (2,61%). La production de la Société au cours de la période sous revue est inférieure aux prévisions. Toutefois, la croissance de la prime aurait été de 11,62% si le taux de change des monnaies africaines était resté stable au cours de l'exercice. La seule filiale sud-africaine a vu son encaissement de primes décliner de 9,7% alors que sa production a progressé de 11,4% en monnaie originelle, en l'occurrence le rand, qui a perdu 23% de sa valeur par rapport au dollar des Etats-Unis au cours de l'année. Le birr éthiopien, la livre égyptienne, le kwacha zambien et la livre soudanaise ont suivi la même tendance, avec des pertes respectives de 4,8%, 9,2%, 6,7% et 30,1%. D'autres facteurs défavorables et non quantifiables comparables à ceux qui ont joué en 2012 ont contribué au résultat de la Société. Au nombre de ces facteurs, on peut citer la réduction des taux d'assurance et de réassurance sur des marchés tels que l'Afrique du Sud et Maurice, une concurrence âpre alimentée par un excédent de capital sur des marchés matures, le nettoyage du portefeuille de la Société sur les marchés non rentables tels que le Moyen-



**M. H. BOUBRIK**  
Président

Orient et l'Asie du Sud-Est et l'augmentation de la rétention chez certains assureurs qui ont restructuré leur programme de réassurance en achetant moins de couvertures.

La prime brute acquise, après ajustement pour variation des provisions pour primes non acquises, s'est établie à 652,14 millions \$EU contre 619,95 millions \$EU en 2012, soit une hausse de 5,2% d'une année à l'autre.

Un montant total de 96,08 millions \$EU a été cédé aux

rétrocessionnaires au cours de l'exercice, contre 60,37 millions en 2012. Cette forte augmentation est due à de nouveaux comptes importants à la somme assurée élevée dans la branche Pétrole et qui exigent donc une forte couverture de rétrocession. A cette précision près, la politique de rétrocession de la Société est restée inchangée au cours de l'exercice. En effet, la Société a continué de recourir principalement à un programme en excédent de sinistres pour les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs.

Les sinistres bruts payés au cours de l'exercice se sont élevés à 344,43 millions \$EU contre 316,09 millions en 2012, soit une progression de 8,96%. Cette progression s'explique par d'importants sinistres survenus en Afrique du Sud, en Côte-d'Ivoire et au Kenya, aussi bien que par des sinistres mineurs en Afrique du Sud (automobile et catastrophes naturelles). Le ratio de sinistres payés net s'est donc accru, passant de 52,11% en 2012 à 57,64% en 2013. Si l'on tient compte de la variation de la provision pour comptes à recevoir, y compris l'IBNR, le ratio de sinistres net s'est amélioré légèrement à 58,76% contre 59,54% en 2012.

Au cours de l'exercice, la Société a continué de recourir à une approche futuriste en matière d'établissement de budget pour s'adapter au nouveau contexte économique et commercial. Les dépenses d'exploitation et d'investissement ont ainsi pu être maintenues dans des limites acceptables et sont restées conformes au volume d'affaires de la Société. Toutefois, les charges administratives se sont accrues



de 10,50% pour atteindre 34,16 millions \$EU contre 30,91 millions \$EU en 2012. Cet accroissement est dû à l'amélioration des salaires et avantages du personnel, car la Société essaie de retenir les cadres les plus performants dans un environnement très concurrentiel et hautement spécialisé. Les charges administratives demeurent néanmoins conformes aux prévisions.

La discipline en matière de souscription est restée la priorité des priorités de la Société. En effet, Africa Re a enregistré un bénéfice technique net (après charges administratives) légèrement en deçà du résultat de l'exercice précédent, soit 41,26 millions \$EU contre 47,02 millions \$EU. Cette baisse est attribuable à une sinistralité plus importante, ainsi qu'il a été expliqué plus haut. Dans un contexte de faible croissance de l'encaissement de primes et de hausse de la sinistralité, le bénéfice technique enregistré par la Société a beau être en recul, il n'en demeure pas moins un très bon résultat dans le secteur et témoigne de l'engagement renouvelé de la Société en faveur d'une souscription rentable.

Les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les gains de conversion réalisés, se sont élevés à 46,40 millions \$EU contre 48,79 millions en 2012, soit une légère contraction de 4,9%. Ce résultat s'explique en partie par la dépréciation du rand. Il est également imputable à la mauvaise performance du marché obligataire et à la persistance de taux d'intérêt bas sur les marchés internationaux. Par ailleurs, l'actif financier de la Société ne s'est accru que de 2,48%, passant ainsi de 1 008,63 millions \$EU en 2012 à 1 033,61 millions à la clôture de l'exercice considéré, chiffre qui comprend les 16,56 millions \$EU injectés par les actionnaires dans le cadre de la 4ème augmentation de capital diminués de l'impact de la dépréciation du rand de 23,4%.

Les fonds propres au 31 décembre 2013 se sont établis à 677,54 millions \$EU contre 608,61 millions en 2012, soit une progression de 11,33%. Pour une large part, cette progression est à rapporter au volume significatif du bénéfice non redistribué en 2012.

Au cours de l'exercice, l'économie mondiale a crû à un rythme supérieur aux prévisions, soit 3%. Ce

résultat est à mettre sur le compte de la poursuite de la politique d'assouplissement quantitatif, de l'apaisement des tensions politiques entre législateurs américains qui, à un moment, ont risqué de paralyser complètement la plus grande économie mondiale et hypothéquer le redressement amorcé par les pays développés d'Europe et d'autres parties du monde.

Les pays émergents et en développement ont continué de croître, encore qu'à un rythme plus lent, la Chine arrivant en tête du classement avec une performance de 7,7%, suivie des pays en développement d'Asie (6,5%), de l'Afrique sub-saharienne (5,1%) et de l'Inde (4,4%).

Malgré un environnement défavorable, les économies africaines ont continué de croître à un rythme de 5% en moyenne, la palme d'or revenant à l'Afrique sub-saharienne (5,1%). Le gonflement de la demande intérieure, les envois de fonds de la diaspora et les assez bons cours des matières premières, en particulier des minerais, ont permis au continent d'absorber les chocs extérieurs. Presque toutes les parties du continent devraient enregistrer une croissance du PIB supérieure à 5%, plus précisément 6,7% pour l'Afrique de l'Ouest, 5% pour l'Afrique de l'Est ou l'Afrique centrale (5,7%). Seules l'Afrique australe et l'Afrique du Nord devraient afficher des chiffres inférieurs à 5%.

L'économie sud-africaine, deuxième du continent, et d'où la Société tire près du quart de son encaissement de primes, n'a crû que de 2,1% au cours de l'exercice. Ce résultat décevant est imputable à la faiblesse des exportations, à des troubles sociaux récurrents dans des secteurs clés, notamment le secteur des mines, au creusement du déficit commercial et à la fuite des capitaux vers les pays développés. Une des conséquences des difficultés économiques de l'Afrique du Sud a été la dépréciation du rand dont les effets sur l'encaissement de primes de la Société ont été dévastateurs (-42,9 millions \$EU). Le Conseil n'a ménagé aucun effort pour trouver sur le marché des produits de couverture efficaces contre la dépréciation du rand, mais il se trouve que les produits disponibles sont très coûteux, et le recours aux mécanismes bancaires classiques serait peu économique. Le Conseil continuera de s'efforcer de trouver un mécanisme de couverture approprié. Entre-temps, la Société pourrait continuer de recourir à d'autres mesures d'atténuation du risque financier telles que la diversification de son



## Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

portefeuille et la conversion en dollar de l'excédent de l'actif en rand.

2013 a été une autre très bonne année pour les réassureurs dans le monde ; ceux-ci ont enregistré d'impressionnants bénéfices grâce à un volume de sinistres catastrophiques peu important. En effet, à 45 milliards \$EU, les pertes assurées dans le monde sont restées bien en deçà de la moyenne des 10 dernières années, soit 58 milliards \$EU. La question à la une a été l'excédent de capital créé par l'arrivée des fonds de couverture et de pension sur le marché de la réassurance et les pressions excessives que cette évolution exerce sur les taux en exacerbant la concurrence entre les produits de réassurance classiques et les solutions financières de rechange à la gestion du risque. Si cette nouvelle donne venait à persister, la gestion du capital et de cycles et l'innovation ne tarderaient pas à devenir des facteurs de réussite clés pour les réassureurs classiques. En fait, certains réassureurs internationaux, voyant que leur marge de croissance est faible, ont décidé de retourner du capital aux actionnaires au lendemain des impressionnants bénéfices de 2013.

Les primes de réassurance sont restées relativement stables dans le monde, avec des poches d'augmentation ici et là et une concurrence féroce qui a poussé certains acteurs à baisser les taux sans guère d'égard à d'éventuelles pertes de souscription, comme on l'a vu en Afrique du Sud, à Maurice et en Egypte. Sans un déclencheur externe actionné par des sinistres catastrophiques, les modèles des agences de notation, la réglementation ou les marchés financiers, le cycle baissier actuel devrait se poursuivre sur les marchés concernés, voire sur d'autres, et renforcer le processus de consolidation dans le secteur.

La rentabilité d'Africa Re est restée bonne malgré des sinistres importants en Afrique du Sud et en Côte-d'Ivoire et quelques sinistres catastrophiques causés par des phénomènes naturels tels que des inondations à Maurice ou la grêle en Afrique du Sud. Comme par le passé, la Société s'est employée à souscrire des affaires rentables au lieu de rechercher la croissance pour la croissance. Cette politique, jointe à la diversité du portefeuille dans les différentes régions du continent, a permis à la Société de réaliser un excellent ratio technique de 7,42% (après charges

administratives). Ce ratio est légèrement inférieur aux 8,40% enregistrés en 2012. Le bénéfice technique a été de 41,26 millions \$EU (2012 : 47,02 millions \$EU) et les produits de placements et revenus d'autres sources de 46,40 millions \$EU (2012 : 48,78 millions \$EU). Ces chiffres correspondent à un bénéfice total net de 84,80 millions \$EU contre 92,64 millions \$EU en 2012. Dans une large mesure, le fléchissement du bénéfice total net s'explique par la détérioration de la sinistralité en Afrique du Sud, au Kenya, à Maurice et en Côte-d'Ivoire. Ce bénéfice total correspond à son tour à un rendement des capitaux propres de 13,19%, résultat supérieur à la moyenne du secteur bien qu'inférieur aux 16,99% enregistrés en 2012. Le repli du rendement des capitaux propres tient à ce que le bénéfice s'est tassé malgré l'augmentation du capital.

Au cours de la période sous revue, la Société est restée à la pointe du développement et de la transformation du secteur des assurances et de la réassurance en Afrique. Tout d'abord, elle a augmenté sa capacité de souscription et négocié des accords de partenariat avec des acteurs régionaux et internationaux pour accroître les capacités de rétention sur le continent. Ensuite, elle a initié diverses activités et proposé de nombreuses solutions visant à augmenter les capacités techniques dans les domaines des assurances, de la réassurance et de la gestion du risque au moyen de séminaires, d'ateliers, de formations adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires et de détachements de personnels. Pour la 2ème année consécutive, la Société a remporté le Prix de la meilleure compagnie Takaful de la région à l'occasion du Sommet international du Takaful qui s'est tenu au Caire. Le Prix venait ainsi récompenser la Société pour sa contribution bienveillante au développement du Takaful sur le continent. Les acteurs du secteur ont invité Africa Re à être à la pointe de la création de nouveaux pools d'assurance (risques Catastrophe et risques Guerre et Terrorisme), lesquels pools viendraient s'ajouter aux deux autres que gère la Société. Des rapports de recherche et des publications sur les assurances et la réassurance ont été proposés aux acteurs du secteur par les canaux usuels.

En interne, le renforcement des capacités techniques et la gestion intégrée des risques ont été le cheval de bataille de la Société dans ses efforts visant à améliorer les services et la sécurité qu'elle offre à ses clients et



partenaires. Les outils de tarification et de modélisation du risque ont été réexaminés de fond en comble dans le but de faire passer l'évaluation de la gestion intégrée du risque de la Société par les agences de notation de « Bonne » à « Bonne avec des contrôles de risques efficaces ».

Le Conseil d'administration a tenu ses quatre réunions ordinaires au cours de l'exercice. Les décisions prises se rapportaient à des questions techniques (adoption du programme de rétrocession, révision des Directives en matière de souscription) et financières (révision des Directives en matière de placements et approbation de projets d'investissement). Les décisions avaient également trait à la gestion des ressources humaines (renforcement de la politique d'attrait, de recrutement et de rétention de compétences pointues dans les domaines des assurances et de la réassurance au moyen d'une rémunération compétitive et d'une bonne motivation du personnel). Le Conseil a engagé des initiatives pour renforcer la gouvernance de la Société en adoptant diverses meilleures pratiques dans l'industrie et son cadre réglementaire. Soucieux de promouvoir la diversification et les partenariats avec des marchés non africains, le Conseil a obtenu l'octroi d'un agrément permettant à la Société de déployer ses activités sur le marché du Brésil où les perspectives sont bonnes, notamment grâce au soutien d'IRB-Brasil Re, nouvel actionnaire d'Africa Re.

Chose plus importante encore, le Conseil a approuvé le 5ème plan stratégique de la Société qui couvre la période 2014-2018. L'élaboration du Plan a été une opération éminemment inclusive et approfondie. Tous les aspects du Plan ont été rigoureusement examinés par les employés, la direction et le Conseil. Des stratégies d'expansion et de développement pour les 5 prochaines années ont été formulées. Ces stratégies s'appuient essentiellement sur les compétences distinctives de la Société et concourent à l'accomplissement de sa mission de développement des marchés africains et sont conformes à sa vision, à savoir préserver sa place de N°1 de la réassurance en Afrique. Le Conseil ne doute pas que le 5ème Plan stratégique reflète les aspirations de la Société qui devrait enregistrer une plus forte capitalisation et une meilleure rentabilité.

Les agences de notation Standard & Poor's et A.M. Best ont reconduit la note «A-» de la Société, avec des perspectives stables. Cette notation de la Société depuis 5 ans lui a conféré un avantage concurrentiel sur le marché. Africa Re est fier d'être le seul réassureur africain noté «A-» à l'heure actuelle, ce d'autant plus que les agences de notation viennent de modifier leur modèles d'évaluation. La Société s'engage à préserver, voire améliorer la sécurité qu'elle offre à ses clients.

Le résultat de l'exercice 2013 et, en particulier, le bon bénéfice enregistré par la Société, viendront renforcer sa base de capital, améliorant ainsi son statut et la qualité des services qu'elle offre à ses cédantes. Avec des perspectives de croissance économique légèrement meilleures - notamment en Afrique - et des taux de réassurance qui devraient rester stables, nous croyons que 2014 sera une autre bonne année du point de vue de la croissance comme de celui du bénéfice.

Je tiens à remercier tout le personnel et l'équipe de direction conduite par M. Corneille KAREKEZI pour leur dévouement et leur ardeur au travail qui ont contribué à ces résultats dans les 8 localités du continent où le Groupe est représenté.

Je remercie également nos partenaires, nos cédantes et nos courtiers pour leur soutien et leur confiance réaffirmés.

Pour ma part, en tant que nouveau président du Conseil d'administration de la Société, c'est en toute humilité que je m'engage à poursuivre vigoureusement l'excellente et remarquable œuvre commencée par mon prédécesseur, M. Musa AI NAAS, dont la conduite visionnaire a contribué de manière spectaculaire à façonner notre merveilleuse Société, incontestable motif de fierté pour le continent africain.

Pour ce faire, je compte sur le soutien de mes collègues administrateurs ainsi que sur tous les actionnaires de la Société. Vos conseils et avis et votre appui me faciliteront la tâche et porteront la Société à des sommets plus élevés.

Je vous remercie tous.

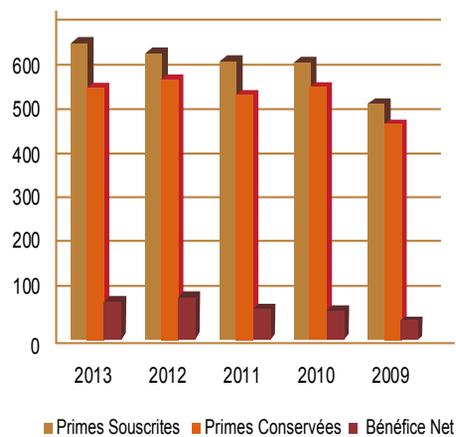


## Principaux Indicateurs Financiers

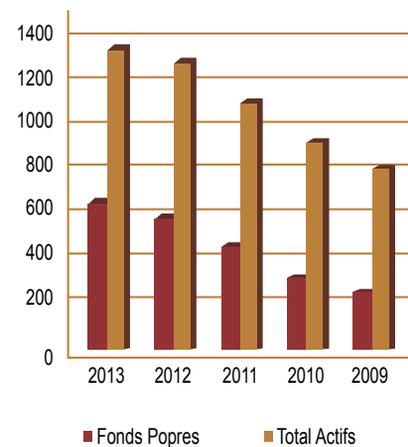
Société Africaine de Réassurance

(En milliers \$EU)	2013	2012	2011	2010	2009
<b>PRIMES ET RESULTAT</b>					
PRIMES SOUSCRITES	670 458	647 980	631 490	627 532	536 382
PRIMES CONSERVEES	569 140	586 443	554 746	569 700	487 150
PRIMES ACQUISES (NETTES)	556 062	559 582	533 580	563 783	466 416
BENEFICE NET	84 801	92 646	69 199	64 863	44 301
<b>SITUATION FINANCIERE</b>					
FONDS PROPRES	677 538	608 613	482 130	343 674	280 399
ACTIF TOTAL	1 377 831	1 314 306	1 137 383	958 367	836 017

**PRIMES ET RESULTAT  
2009-2013**  
En millions \$EU



**SITUATION FINANCIERE  
2009-2013**  
En millions \$EU





## DIRECTION GENERALE



**M. C. KAREKEZI**

*Directeur Général du Groupe/Chef Exécutif*



**M. K. AGHOGHOVIA**

*Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations*

## DIRECTEURS CENTRAUX



**M. S. M. KABA**

*Secrétaire de Société/  
Directeur de la Gestion des  
Risques et de la Conformité*



**M. S. KONE**

*Directeur, Finances et  
Comptabilité*



**M. L. BARAGUNZWA**

*Directeur des Opérations Centrales  
et des Risques Spéciaux*



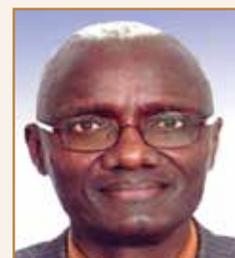
**M. R.U. OBASOGIE**

*Directeur de l'Administration  
& Ressources Humaines*



**M. A. D. SEYDI**

*Directeur, Technologies  
de l'Information & de la  
Communication*



**M. O. SARR**

*Directeur adjoint de  
l'Audit interne*



## Equipe de Direction de l'Africa Re

Société Africaine de Réassurance

### DIRECTEURS REGIONAUX ET REPRESENTANT LOCAL



**Mme E. MBOGO**  
Directrice régionale,  
Nairobi



**M. M. BELAZIZ**  
Directeur régional,  
Casablanca



**Mme M. SANON**  
Directrice régionale,  
Maurice



**M. O. GOUDA**  
Directeur régional,  
Le Caire & Directeur  
général d'Africa ReKataful



**M. O. N'GUESSAN**  
Directeur régional,  
Abidjan



**M. D. DE VOS**  
Directeur général,  
Africa Re South Africa



**M. S. DIOMANDE**  
Directeur régional, Afrique  
de l'Ouest anglophone



**M. S. BELAY**  
Représentant local,  
Addis-Abeba



## I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EN 2013

### Economie mondiale: des résultats supérieurs aux prévisions dans un contexte d'incertitudes persistantes

L'économie mondiale a crû en 2013 à un rythme supérieur aux prévisions (3%), en particulier dans la seconde moitié de l'année, et ce grâce surtout à une amélioration constantes des conditions financières. Tout n'a pas été rose cependant. En effet, l'annonce par les Etats-Unis d'un probable allègement de leur politique d'assouplissement quantitatif a porté un coup aux pays émergents, moteur de la croissance mondiale jusque-là.

A 1,9%, la croissance de l'économie américaine a été moindre qu'en 2012 dans un contexte de politique du bord du gouffre au parlement américain qui a risqué de détériorer l'environnement de l'investissement. En fin de compte, les activités du Gouvernement fédéral purent être financées temporairement, et le PIB du pays put croître un rythme de 2,8% au 3ème trimestre, chiffre sur lequel misent les analystes pour 2014.

L'expansion observée dans la Zone euro est venue confirmer que la zone est dans la voie du redressement. En effet, à 0,4%, le PIB de la zone a progressé à un rythme meilleur qu'en 2012. Cette progression pourrait atteindre 1% en 2014 à la faveur de l'accroissement des exportations, et ce malgré une demande intérieure poussive à cause d'une dette publique et privée élevée.

Dans les pays développés, la croissance a été généralement supérieure aux prévisions, soit 1,3%, le Royaume-Uni, le Japon et le Canada arrivant en tête du classement avec une performance de 1,7% pour chacun des trois pays qui ont ainsi récolté les fruits d'un meilleur accès au crédit et d'une plus grande confiance des investisseurs.

Les pays émergents et en développement ont continué de croître, encore qu'à un rythme plus lent (4,7%). Comme ces dernières années, les meilleurs résultats ont été ceux de la Chine (7,7%), des pays en développement de l'Asie (6,5%), de l'Afrique sub-saharienne (5,1%) et de l'Inde (4,4%).

L'année 2013 a été marquée par la reprise de l'activité économique mondiale. Dans certains pays développés, les résultats ont été meilleurs que les prévisions. Si le taux de croissance mondial a été de 3% au cours de l'année contre 3,1% en 2012, c'est en grande partie grâce à la persistance d'une croissance forte dans les pays émergents et à la politique d'assouplissement quantitatif. Le chiffre de 3,7% que prévoit le FMI pour 2014 dans ses Perspectives économiques mondiales ne pourra se réaliser qu'en l'absence de tout resserrement des politiques monétaires. En effet, il persiste des risques

en aval imputables à la volatilité des capitaux dans plus d'un pays émergent, à une possible déflation dans les pays développés et à l'atonie de la demande dans les pays émergents.

### Economies africaines: Forte croissance malgré des vents contraires mondiaux

A 5%, la croissance est restée plus ou moins forte sur le continent africain en 2013, la meilleure performance ayant été celle de l'Afrique sub-saharienne (5,1%).

Les chocs externes demeurent une grave préoccupation pour les économies du continent. Toutefois, ils ont été atténués dans une certaine mesure par l'augmentation de la demande intérieure, les envois de fonds des migrants africains et l'investissement dans le secteur productif.

L'Afrique de l'Ouest, tirée par le Nigeria, la Côte-d'Ivoire et le Ghana, est devenue la région à la croissance la plus rapide sur le continent, avec des chiffres prévisionnels de 6,7% en 2013 et 7,4% en 2014. Comme dans les autres régions du continent, cette croissance n'est pas seulement tirée par les secteurs pétrolier et minier, mais aussi par l'agriculture et les services ainsi que par la consommation et l'investissement.

En Afrique de l'Est, la croissance a également été forte, variant entre 5% et 7%. Le Rwanda, la Tanzanie, l'Ethiopie et l'Ouganda ont été les locomotives de la sous-région.

L'Afrique centrale aussi a enregistré des résultats satisfaisants, avec une croissance moyenne de 5,7% en 2013. Le Tchad et la République centrafricaine ont affiché des résultats supérieurs à la moyenne.

En Afrique australe, la croissance a été de 4,1%. L'Angola, le Mozambique et le Botswana ont été les principaux artisans de cette performance, avec des chiffres supérieurs à 5%.

L'économie sud-africaine a continué de croître tant bien que mal dans un contexte difficile. La croissance est estimée à 2,1%, chiffre inférieur aux 2,4% enregistrés en 2012. Cet état de choses est la conséquence de nombreuses difficultés, dont la faiblesse de la demande mondiale qui a ralenti les exportations, les grèves dans des secteurs clés, la volatilité des capitaux et un déficit du compte courant important et qui se creuse, cette dernière difficulté ayant engendré une dépréciation du rand de plus de 23% par rapport au dollar des Etats-Unis. Comme par le passé, la dépréciation du rand a eu une incidence négative sur le revenu et l'actif de la Société.

Les perspectives à court terme demeurent encourageantes pour le continent, avec une croissance du PIB réel estimée à plus de 5% par an jusqu'en 2018, ce malgré la fragilité de la reprise mondiale, la forte volatilité



## Rapport de la Direction

Société Africaine de Réassurance

des cours des matières premières et le tassement des flux de capitaux en provenance des pays émergents. On estime du reste que la croissance sera encore plus forte en Afrique sub-saharienne, avec un chiffre de 5,7% par an au cours de la même période.

### Marchés financiers: résultats mitigés

D'une manière générale, les marchés financiers se sont mieux comportés dans les pays développés que dans les pays émergents. Les marchés financiers ont continué de se redresser en 2013, avec des résultats meilleurs dans les pays développés que dans les pays émergents. Les marchés américains et européens ont clôturé l'année sur une bonne note, avec des gains de 32,4% pour le S&P500, 23,3% pour le MSCI EAFE contre un recul de 2,3% pour le MSCI EM.

En Afrique, les résultats ont également été positifs, avec des chiffres de 47,19% pour le Nigeria All Shares Index (ASI), 19,2% pour le Nairobi ASI et 21,4% pour le Johannesburg ASI.

Toutefois, le rendement sur le marché des obligations a été décevant en 2013, la peur de voir la Réserve fédérale américaine alléger sa politique d'assouplissement quantitatif ayant fait plonger la valeur des obligations de première qualité et à long terme. Le rendement des obligations en général a été le pire depuis 1994 et depuis 1980 pour les obligations de première qualité. Le Barclays US Government Long Term Index et le Barclays US Aggregate Bond Index ont clôturé l'année en recul de 12,48% et 2,12% respectivement.

Au cours de l'année, l'euro et la livre sterling se sont appréciés de 4,32% et 1,86% respectivement contre le dollar des Etats-Unis. Le rand sud-africain, le naira nigérian, le shilling kenyan et la livre égyptienne se sont affaiblis de 23,45%, 2,43%, 0,23% et 9,18% respectivement par rapport à la devise américaine. Quant aux autres monnaies de transaction de la Société, à savoir le franc CFA, le dinar marocain, la roupie mauricienne et le birr éthiopien, elles se sont renforcées de 4,32%, 3,52%, 1,64% et 4,77% respectivement.

L'actif financier de la Société s'est accru de 2,48%, passant ainsi de 1 008,63 millions \$EU en 2012 à 1 033,61 millions \$EU à la fin de l'année, ce malgré l'incidence négative de la dépréciation des principales monnaies africaines, en particulier le rand sud-africain, contre le dollar des Etats-Unis.

En conséquence, les produits de placements et revenus d'autres sources de la Société ont été légèrement inférieurs aux prévisions (-4,9%); ils se sont établis à 46,40 millions \$EU, soit un rendement des investissements de 4,54%. Le marché des actions a été le principal contributeur à ce résultat.

Les perspectives sont bonnes pour 2014, encore

que les conséquences de l'allègement de la politique d'assouplissement quantitatif ne soient encore pleinement connues, en particulier sur les places financières sud-africaines où est investie une bonne partie de l'actif financier de la Société. Toutefois, on pense que l'inscription d'un plus grand nombre d'entreprises pourrait imprimer un nouvel élan à la Bourse de Johannesburg. L'heure est à l'optimisme sur les places financières. Les indicateurs économiques et financiers du 4ème trimestre 2013 portent à croire que l'économie américaine se redresse. L'Europe semble surmonter progressivement ses difficultés économiques, et le taux de croissance de l'Afrique (plus de 5%) est encourageant, toutes choses qui augurent bien de l'année 2014 qui pourrait être meilleure que toute autre depuis 2007.

### Réassurance mondiale: une rentabilité technique en amélioration

2013 a été une autre bonne année pour les réassureurs dans la mesure où le nombre de sinistres catastrophiques est resté inférieur à la moyenne. Les ouragans qui ont frappé l'Amérique du Nord et du Centre ont été généralement sans graves conséquences. D'autres sinistres catastrophiques tels que le typhon Haiyan qui a dévasté la partie de l'Asie où le taux de couverture est faible n'ont pas entraîné des pertes assurées importantes. A quelque 45 milliards de \$EU, les pertes assurées enregistrées dans le monde en 2013 sont restées en deçà de la moyenne des 10 dernières années, soit 58 milliards de \$EU.

Sur le marché mondial de la réassurance IARD, les thèmes traditionnellement à la une telles que les sinistres catastrophiques, la faiblesse des taux d'intérêt et les taux de primes ont cédé la place à la question de l'afflux de capitaux en provenance des fonds de couverture et de pension. Cette offre excédentaire de capitaux a beaucoup contribué à l'augmentation du capital des réassureurs estimé à plus de 525 milliards de \$EU en 2013; elle a aussi permis aux acheteurs de couverture de réassurance d'abaisser les coûts de capital. Certains réassureurs, après une bonne performance, ont décidé de retourner des capitaux aux actionnaires, confirmant ainsi que le capital et la gestion de cycles demeurent des facteurs de réussite majeurs dans le secteur.

Bien que les taux de prime aient été révisés à la hausse sur certains marchés et pour certains risques, les primes de réassurance ont connu des pressions à la baisse à la cause d'une offre de capital abondante et d'une concurrence âpre de la part de fonds d'investissement qui offrent des produits de rechange à la réassurance classique. Cette nouvelle menace et la rétention de plus en plus importante des assureurs sont de nature à influencer considérablement sur la demande de réassurance dans l'avenir. Seule une réglementation plus exigeante en matière de capital ou des sinistres catastrophiques supérieurs à la moyenne pourrait inverser cette



tendance.

La rentabilité technique des réassureurs a été bonne grâce à une faible sinistralité, le ratio combiné mondial ayant été de quelque 90% au cours de l'exercice. Ce bon résultat technique est également à rapporter à la libération de provisions consécutive à la contraction du volume de sinistres payés observée ces dernières années.

La rentabilité globale, estimée satisfaisante lorsque le rendement des capitaux propres varie entre 9% et 10%, a été entravée par des produits de placements restés faibles dans un contexte de taux d'intérêt presque nuls. Le rendement des investissements annualisés a été de près de 3% en moyenne pour le secteur de la réassurance dans le monde contre 4,54% pour la Société, deux chiffres inférieurs au résultat de 2012.

L'Afrique demeure le centre d'attraction de grands réassureurs mondiaux en quête de croissance hors de leurs marchés respectifs. Sur un marché si peu évolué, l'excédent de capital qui découlera de cette nouvelle donne exercera assurément des pressions sur les taux de réassurance, comme on l'a vu ici et là sur le continent au cours de l'exercice. En Afrique du Sud par exemple, nombre d'assureurs et de réassureurs ont enregistré des résultats techniques décevants à cause de la faiblesse des taux. Sur cet important marché, le secteur de la réassurance s'est ressenti de l'importance des sinistres catastrophiques (grêle et inondations) et de la dépréciation du rand.

En ce qui concerne la réglementation, Solvabilité II devrait entrer en vigueur en Europe en 2016 tandis que le régime Solvency Assessment and Management (SAM) devrait être applicable en Afrique du Sud dès 2015. Les agences de notation ne cessent de concevoir des modèles plus contraignants les uns que les autres. Toutefois, le tout dernier modèle mis au point par Standard & Poor's en 2013 n'a pas modifié considérablement la notation des grands réassureurs, y compris Africa Re.

On pense que les perspectives varient entre « Stables » et « Légèrement moins stables » pour la réassurance mondiale en 2014, ce qui veut dire que les taux de prime ne se relèveront pas. L'excédent de capital qu'on continue d'observer sur le marché, l'amélioration générale de la gestion du risque et la capacité à faire face à des sinistres importants qu'ont montrée les réassureurs récemment viennent étayer ces prévisions. Toutefois, l'augmentation des capacités de rétention et l'existence de sources de couverture de rechange pourraient influencer sur le résultat des réassureurs classiques.

### **2013 : amélioration de la croissance de l'encaissement de primes dans un environnement difficile**

A 3,47%, la croissance de la prime de la Société a été

inférieure à la moyenne des 5 dernières années, soit 9%, et ce pour la 3ème année consécutive. Cette croissance est cependant supérieure aux 2,61% enregistrés en 2012. Sont à l'origine de ce résultat la dépréciation de certaines monnaies africaines telles que le rand sud-africain (-23%) et la livre égyptienne (-9,18%) et, dans une certaine mesure, l'annulation de certains comptes internationaux non rentables. La croissance de la prime aurait été de 11,62% si les taux de change étaient restés stables au cours de l'exercice.

La sinistralité a été bonne, avec un ratio de sinistres de 58,76% contre 59,54% en 2012, ce malgré des sinistres survenus en Afrique du Sud et en Côte-d'Ivoire. Des sinistres catastrophiques bénins ont été enregistrés à Maurice (inondations) et en Afrique du Sud (grêle).

A 75,4 millions \$EU, le résultat technique (bénéfice de souscription avant frais de gestion) a été légèrement inférieur à son niveau de l'exercice précédent (77,9 millions \$EU). Le bénéfice technique aussi s'est contracté, s'établissant à 41,26 millions \$EU contre 47 millions \$EU en 2012. Cette évolution est attribuable en grande partie à l'augmentation des frais de gestion sur lesquels la dépréciation des devises africaines n'a eu aucun effet car ils sont réglés en dollar des Etats-Unis. Le ratio combiné a été de 92,58%, chiffre légèrement inférieur aux 91,60% de 2012.

Les produits de placements se sont établis à 46,40 millions \$EU. Ce résultat est semblable à celui de 2012 (48,78 millions \$EU).

Le bénéfice total a été 84,80 millions \$EU contre 92,64 millions \$EU en 2012, soit un déclin de 8,5%.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus dans des conditions difficiles qui ne sont pas sans rappeler celles de 2012. Ces conditions ont pour nom une forte dépréciation des principales monnaies de transaction, la réduction des taux sur certains de nos marchés et l'adoption de nouvelles formes de protection par certains de nos clients, ce dernier facteur ayant pour conséquence la contraction du volume de cessions. Toutefois, la discipline de la Société en matière de souscription et la priorité accordée à la rentabilité des affaires lui ont assuré un bon ratio technique de 7,42% contre 8,40% en 2012. Le rendement des investissements a été de 4,54%. En conséquence, le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,19% contre 16,99% en 2012. Ce chiffre demeure supérieur à la moyenne mondiale du secteur (9%), ce malgré des fonds propres supplémentaires de 68,9 millions \$EU injectés au cours de l'exercice.

Le niveau de capitalisation de la Société a continué de s'améliorer au cours de l'exercice grâce aux encaissements enregistrés dans le cadre de la 4ème augmentation de capital (14 millions \$EU) et au bénéfice





non distribué de l'exercice précédent (72,4 millions \$EU).

## PERSPECTIVES POUR 2014

### Accélération de la croissance de la prime et stabilité de la rentabilité sur fond de nouvelles stratégies

Les perspectives sont stables pour la réassurance Non-Vie dans le monde en 2014, ce d'autant que les conditions qui ont prévalu en 2013 devraient persister. Les affaires Non-Vie ont constitué 95% de l'encaissement de primes de la Société en 2013. L'afflux de capitaux en provenance de réassureurs classiques devrait se poursuivre et des formes de réassurance nouvelles continuer de prospérer. Par ailleurs, les assureurs devraient continuer d'accroître leur rétention et d'adopter des stratégies de couverture nouvelles. Dans ce contexte, on peut craindre une baisse des taux de prime. La seule inconnue demeure l'incidence des sinistres catastrophiques qui, d'ordinaire, se ressent un an après la date de survenance. Pour ce qui est des taux d'intérêt, des marchés financiers et de l'économie mondiale, aucun changement radical n'est escompté.

On s'attend à ce que le secteur des assurances et de la réassurance en Afrique continue de croître en 2014 en tandem avec les économies du continent où on devrait enregistrer des taux de croissance de 6,1% pour l'Afrique sub-saharienne, 3,3% pour l'Afrique du Nord et 3,4% pour l'Afrique du Sud.

Sur les principaux marchés d'Africa Re, même si la concurrence devrait rester âpre, voire s'aggraver dans certains cas, les taux, termes et conditions devraient demeurer généralement stables, ainsi qu'on l'a observé lors des renouvellements de décembre 2013/janvier 2014. Rien ne porte à penser que la sinistralité se détériorera de manière significative dans la mesure où une bonne partie de l'Afrique n'est pas exposée à des sinistres catastrophiques naturels majeurs. En effet, même dans l'hypothèse d'un sinistre important, la Société s'en tirerait à plus ou moins bon compte grâce à la bonne diversification de son portefeuille.

Autre incertitude, la fluctuation des taux de change des devises africaines par rapport à l'unité de compte d'Africa Re, en l'occurrence le dollar des Etats-Unis. En effet, tant qu'elle n'aura pas trouvé une stratégie de couverture efficace sur le marché, la Société devra vivre avec ce risque auquel est confronté tout acteur du secteur qui fait des transactions dans plus d'une monnaie.

Tout ce qui précède étant, l'encaissement de primes de la Société devrait croître de façon constante, tandis que le ratio combiné devrait rester stable, avec pour corollaire un rendement du capital supérieur à 10%.

Fort de sa bonne capitalisation, la Société s'emploiera essentiellement à dérouler des stratégies d'expansion

rentables. Ces stratégies consisteront à pénétrer des marchés existants et nouveaux dans le cadre du 5ème Plan stratégique qui couvre la période 2014-2018. Plus que jamais, la Société s'attachera principalement à renforcer ses compétences internes et distinctives.

## II. OPERATIONS

La présente section présente les résultats de l'exercice 2013 et les compare à ceux de l'exercice 2012.

Africa Re a un réseau de bureaux dans des régions stratégiques du continent. Chaque bureau couvre des marchés spécifiques, ce qui permet d'établir des relations durables et interpersonnelles dans tous les marchés africains des assurances. Ses relations de proximité avec les clients et son attachement à l'excellence et aux meilleures pratiques ont conféré un avantage unique à la Société. Celle-ci peut ainsi accéder directement à des affaires diversifiées et rentables en Afrique. Africa Re souscrit également des affaires en Asie, au Moyen-Orient et au Brésil.

La Société mène ses opérations à partir des centres de production suivants :

Six bureaux régionaux :

- Lagos (Nigeria): Afrique de l'Ouest anglophone et Pools;
- Abidjan (Côte-d'Ivoire): Afrique de occidentale et centrale francophone ;
- Casablanca (Maroc): Maghreb;
- Le Caire (Egypte): Afrique du Nord-est et Moyen-Orient;
- Nairobi (Kenya): Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe;
- Ebene (Maurice): Iles africaines de l'océan Indien et Asie.

### Trois filiales à 100%:

- African Reinsurance Corporation South Africa Limited à Johannesburg (Afrique du Sud): pour l'Afrique du Sud et les marchés environnants;
- Africa Takaful Reinsurance Company Limited au Caire (Egypte) : cette filiale couvre les marchés Retakaful en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.
- Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited.

### Un bureau local :

Addis-Abeba (Ethiopie).

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole & Energie
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie



Le tableau ci-dessous résume les résultats de la Société.

DESCRIPTION ('000 \$EU)	2013			2012		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
<b>PRODUCTION</b>						
Primes (nettes d'annulations)	670 458	(101 318)	569 140	647 980	(61 537)	586 443
Variation de la provision pour primes non acquises	(18 313)	5 235	(13 078)	(28 031)	1 170	(26 861)
<b>Primes nettes</b>	<b>652 145</b>	<b>(96 083)</b>	<b>556 062</b>	<b>619 949</b>	<b>(60 367)</b>	<b>559 582</b>
<b>DEBOURS</b>						
<b>Sinistres payés</b>	<b>344 429</b>	<b>(16 378)</b>	<b>328 051</b>	<b>316 091</b>	<b>(10 477)</b>	<b>305 614</b>
Variation de la provision pour primes non acquises (y compris l'IBNR)	(494)	(839)	(1 333)	50 283	(22 702)	27 581
<b>Charge de sinistres</b>	<b>343 935</b>	<b>(17 217)</b>	<b>326 718</b>	<b>366 374</b>	<b>(33 179)</b>	<b>333 195</b>

### Production

L'encaissement de primes de la Société en 2013 s'est établi à 670,46 millions \$EU, soit une hausse de 3,47% par rapport au chiffre de 2012 (647,98 millions \$EU).

### Evolution de la prime brute

En 2005, Africa Re a enregistré une production de 255,12 millions \$EU. En 2010, la Société a généré un montant additionnel de 372,41 millions \$EU, ce qui a porté la production à 627,53 millions \$EU. L'augmentation de la prime pendant cette période s'explique la croissance économique dans de nombreux pays africains, ainsi que l'appréciation du rand en 2007, 2009 et 2010. En outre, l'acceptation d'America Re par de nombreux assureurs sud-africains a également permis d'augmenter le chiffre d'affaires en 2009 et 2010.

Toutefois, de 2010 à 2013, la croissance de la prime a été faible à cause de la dépréciation des monnaies de transaction, de la sous-tarification dans de nombreux marchés d'assurances et de la faible croissance enregistrée en Afrique du Sud, pays qui génère le plus grand pourcentage du chiffre d'affaires de la Société. En outre, des efforts délibérés ont été déployés au cours des dernières années pour expurger le portefeuille de la Société des affaires non rentables.

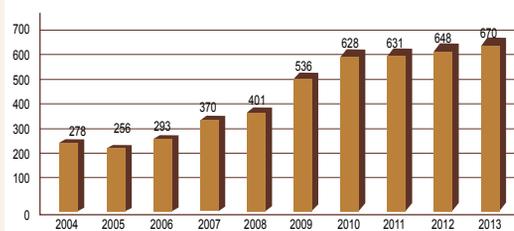
Les perspectives d'avenir de l'économie africaine sont favorables. En effet, selon la Banque mondiale, l'économie de l'Afrique subsaharienne connaîtra une croissance de 4,9% en 2013, et ce taux devrait se hisser à 5,3% en 2014 et 5,5% en 2015.

En Afrique du Nord, la reprise des économies algériennes et marocaines devrait s'amorcer en 2013, tandis que l'Egypte, la Tunisie et la Libye sont toujours confrontées à quelques problèmes. L'économie mauritanienne, qui a affiché une croissance de 6% en 2012, devrait connaître un ralentissement en raison de sa base de production limitée et du faible investissement local dans secteur minier dominant.

L'industrie des assurances qui a généralement été rentable devrait continuer à soutenir la croissance économique de la plupart des pays africains, d'autant plus que la plupart de leurs marchés d'assurances sont aujourd'hui libéralisés et régis par des cadres réglementaires alignés sur les normes internationales.

La Société devrait continuer à enregistrer des résultats satisfaisants car elle demeure le réassureur de choix sur le continent grâce à sa notation A- attribuée par A.M. Best et Standard & Poor's.

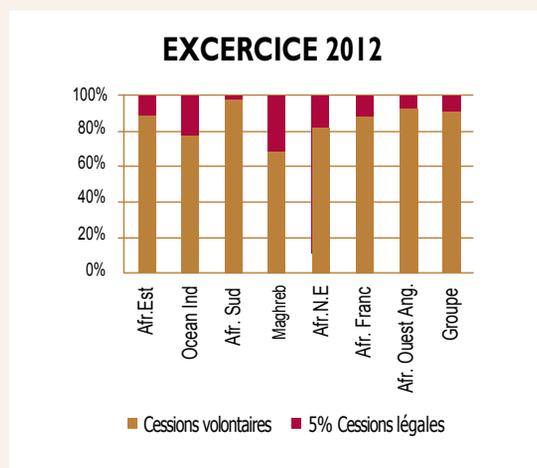
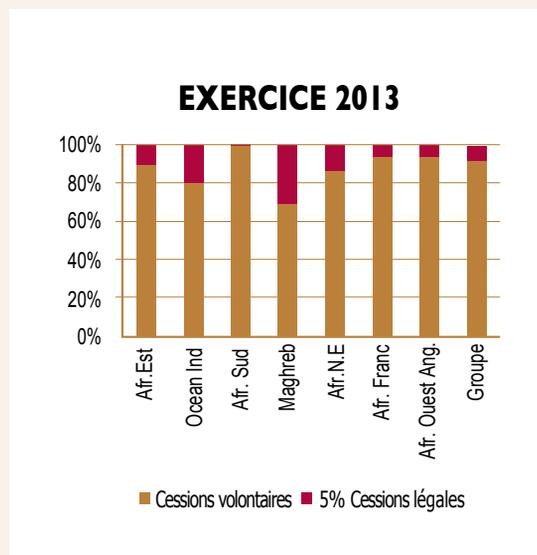
Evolution de la prime brute (en millions \$EU)





## Cessions volontaires

Les cessions légales rappellent les modestes débuts d’Africa Re en 1976, lorsqu’elle s’était vu attribuer 5% de chaque traité de réassurance conclu dans l’un de ses Etats membres. Cette stratégie de survie conçue par les membres fondateurs était nécessaire car le secteur de la réassurance africaine était alors dominé par des compagnies étrangères établies depuis longtemps sur le continent. Aujourd’hui, la cession légale, dont la part dans la prime totale de la Société était de 18,66% il y a 10 ans, ne représente plus que 8,30% du chiffre d’affaires.



## REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

Africa Re accepte des affaires d’Afrique, d’Asie du Moyen-Orient et du Brésil par le biais de son réseau composé de six bureaux régionaux, deux filiales et un bureau local.

### Afrique australe

L’African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), dont le siège est à Johannesburg, opère en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. Depuis sa création en 2004, la part de la filiale dans l’encaissement de primes de la Société a toujours été la plus importante. Toutefois, entre 2010 et 2013, le chiffre d’affaires d’ARCSA n’a cessé de se contracter, passant de 41,56% (260,79 millions \$EU) en 2010 à 28,81% (193,14 millions \$EU) de la prime totale de la Société en 2013.

La baisse de la production pendant cette période est due à la dépréciation du rand par rapport au dollar américain (soit une perte de 42,87 millions \$EU en 2013), ainsi qu’à la concurrence féroce et à la décision de la Direction de ne plus accepter certains types de risques.

### Afrique de l’Est

La production de cette région est passée de 118,24 millions \$EU en 2012 à 139,48 millions \$EU, soit 20,80% du chiffre d’affaires de la Société, et une progression de 17,97% par rapport à l’exercice précédent. Cette performance s’explique par l’augmentation du nombre d’acceptations volontaires dans la plupart des branches, notamment au Kenya, en Tanzanie et au Rwanda, ce malgré la fluctuation du taux de change des monnaies de la région qui a engendré des pertes d’un montant de 3 millions \$EU.

### Afrique l’Ouest anglophone

L’encaissement de primes du Bureau régional de l’Afrique de l’Ouest anglophone a été de 111,52 millions \$EU (2012: 102,45 millions \$EU). Ce chiffre représente une hausse de 8,85% par rapport à 2012, et 16,63% de la prime totale de la Société. La croissance enregistrée en 2013 a été favorisée en grande partie par l’augmentation des acceptations dans les branches Incendie/Ingénierie, Energie, Vie et Maritime.

### Maghreb

Le chiffre d’affaires du Maghreb a progressé de 2,6%



seulement, passant de 58,40 millions \$EU en 2012 à 59,96 millions \$EU, malgré la forte croissance de la prime enregistrée en Algérie, en Tunisie et en Mauritanie. Cette situation est due à la baisse de la production de la Libye et à la faible augmentation de la prime au Maroc, premier marché du Maghreb.

### Afrique du Nord-est

Malgré la dépréciation des monnaies de l’Egypte et du Soudan, la production locale du Bureau régional du Caire (42,43 millions \$EU) a été légèrement supérieure (+0,98 million \$EU) à celle de l’exercice précédent. Le chiffre d’affaires de l’Afrique du Nord-est représente 6,33% du total de la Société.

### Afrique de l’Ouest et centrale francophone

Le Bureau régional d’Abidjan souscrit les affaires dans cette région majoritairement francophone qui comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, pays lusophones. Le chiffre d’affaires a enregistré une forte hausse, passant de 39,78 millions \$EU en 2012 à 63,73 millions \$EU, chiffre qui représente 9,51% du total de la prime de la Société. La performance de cette région provient essentiellement de la prime générée par la branche Energie au Congo et au Gabon. Le franc CFA s’est légèrement apprécié (+1,5%) pendant la période considérée.

### Iles africaines de l’océan Indien

La prime souscrite dans les Iles africaines de l’océan Indien s’est contractée, passant de 13,62 millions \$EU en 2012 à 13,21 millions \$EU en

2013. Ce chiffre représente 1,97% de la production totale de la Société. Cette baisse est en grande partie due à une forte réduction de la prime générée par Madagascar.

### Africa Retakaful

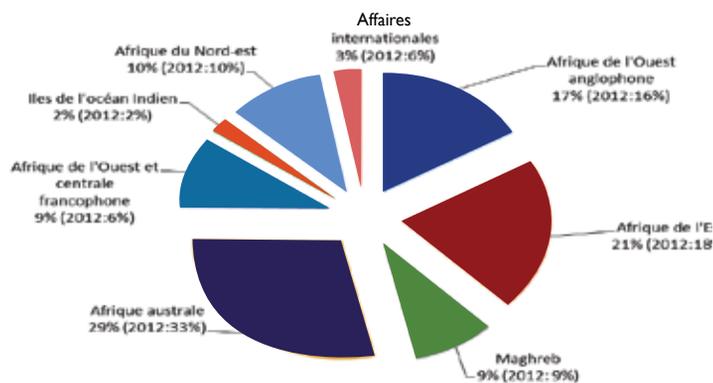
Le chiffre d’affaires de la filiale s’est établi à 27,28 millions \$EU (2012: 20,51 millions \$EU). Cette performance a été réalisée malgré une perte de 4,15 millions \$EU causée par la dépréciation de la livre soudanaise et dans une moindre mesure de la livre égyptienne.

### Affaires internationales & Pools africains

Les recettes générées par les affaires internationales ont baissé, passant de 37,47 millions \$EU en 2012 à 19,70 millions \$EU en 2013. Cette baisse s’explique par la politique en vigueur consistant à délester le portefeuille de la Société des comptes non rentables. La production du Moyen-Orient (10,69 millions \$EU) a été inférieure à celle de l’exercice précédent (20,86 millions \$EU), tandis que le chiffre d’affaires de l’Asie a baissé, passant de 16,61 millions \$EU en 2012 à 8,01 millions \$EU en 2013. La prime générée par le marché brésilien dans lequel Africa Re vient tout juste de commencer ses opérations s’est établie à 0,19 million \$EU.

La prime due à l’Africa Re par les Pools Pétrole & Energie et Aviation gérés par la Société a augmenté, passant de 428 452 \$EU à 817 137 \$EU. Cette hausse s’explique en grande partie par la croissance de la prime générée par le Pool Pétrole & Energie.

Répartition de la prime par région





## Rapport de la Direction

Société Africaine de Réassurance

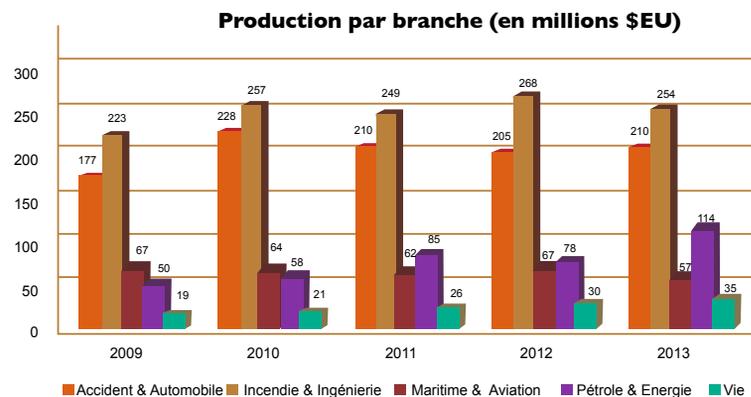
### REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Au cours de l'exercice considéré, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 254,22 millions \$EU, soit 37,92%, contre 268 millions \$EU (41,36% en 2012). Elles sont suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 210,17 millions \$EU, soit 31,35% de la prime totale d'Africa Re (2012: 204,58 millions \$EU, soit 31,57%).

Pour la troisième année consécutive, la production des branches pétrole et Energie (113,94 millions \$EU, soit 16,99% du chiffre d'affaires de la Société

- 2012: 77,92 millions \$EU, soit 12,03%) a été supérieure à celle des branches Maritime et Aviation. La hausse enregistrée provient essentiellement de l'augmentation de la prime générée dans les pays suivants: Congo (+20 millions \$EU), Guinée Equatoriale (+3,3 millions \$EU), Egypte (+3 millions \$EU), Algérie (+1,6 million \$EU) et Nigeria (+1,4 million \$EU).

Les branches Maritime et Aviation arrivent en 4ème position avec une production de 56,91 millions \$EU, soit 8,49% du total de la Société (2012: 67,21 millions \$EU, soit 10,37%). Vient ensuite la branche Vie avec 35,22 millions \$EU, soit 5,25% de la production totale (2012: 30,27 millions \$EU, soit 4,67%).



### CHARGES TECHNIQUES

#### Sinistres

Le montant total des sinistres payés a augmenté, passant de 316,09 millions \$EU en 2012 à 344,43 millions \$EU en 2013. Le ratio des sinistres payés a également augmenté, passant de 48,78% en

2012 à 51,37% en 2013. La charge de sinistres, qui comprend les provisions pour variation des sinistres en suspens (0,49 million \$EU, contre 50,28 millions \$EU en 2012), s'est chiffrée à 343,94 millions \$EU (366,37 millions \$EU en 2012).

Le tableau ci-dessous fournit des informations plus détaillées sur les indicateurs mentionnés ci-dessus.

### SINISTRALITE PAR BRANCHE

#### RATIO DE SINISTRES BRUT PAR BRANCHE EN 2013 (En millions \$EU)

BRANCHE	AFFAIRES LOCALES			AFF. INTERNATIONALES			TOTAL SOCIETE		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %
Incendie/Ingénierie	147,89	241,62	61,21%	6,70	11,10	60,39%	154,59	252,72	61,17%
Accident/Automobile	118,79	195,65	60,71%	3,10	3,95	78,34%	121,88	199,61	61,06%
Energie	26,82	106,74	25,13%	1,22	3,24	37,62%	28,04	109,98	25,50%
Maritime & Aviation	18,52	53,19	34,82%	4,20	4,46	94,24%	22,72	57,64	39,42%
Vie	16,70	32,19	51,86%	-0,00	0,00	0,00%	16,70	32,19	51,86%
<b>Total</b>	<b>328,71</b>	<b>629,39</b>	<b>52,23%</b>	<b>15,22</b>	<b>22,75</b>	<b>66,90%</b>	<b>343,94</b>	<b>652,14</b>	<b>52,74%</b>



### Sinistralité par centre de production

Le ratio de sinistres brut et le ratio de sinistres net d'Africa Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA) ont légèrement baissé, passant de 71,61% et 74,16% respectivement en 2012 à 70,85% et 73,43% en 2013. Les ratios de sinistres élevés sont la conséquence de la survenance de sinistres liés aux intempéries et d'un sinistre incendie important (Astrapak) qui a eu lieu au cours du premier semestre 2013. La part d'ARCSA dans ce sinistre a été de 9,2 millions \$EU.

Le ratio de sinistres du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone a baissé, passant de 79,17% en 2012 à 44,64% en 2013. Le ratio net a également chuté, passant de 70,26% en 2012 à 51,90% en 2013.

Les ratios de sinistres (brut et net) de l'Afrique de l'Est ont augmenté, passant de 43,39% et 44,21% respectivement en 2012 à 53,64% et 55,46% en 2013. L'augmentation du ratio de sinistres est due à la hausse du montant de l'assurance des frais médicaux sur le marché kenyan.

Les ratios de sinistres brut et net du Maghreb ont baissé, passant de 54,37% et 58,25% respectivement en 2012 à 43,97% et 42,58% respectivement en 2013.

Les ratios de sinistres de l'Afrique du Nord-est se sont contractés, passant de 56,12% (net: 60,13%) en 2012 à 42,48% (net: 47,37%) en 2013.

Les ratios brut et net de l'Afrique de l'Ouest et centrale francophone ont diminué, passant de 20,11% (net: 23,27%) en 2012 à 19,92% (net: 35,83%). La hausse relative du ratio de sinistres net (qui reste très favorable) est due à un incendie survenu dans une parfumerie (Gandour) à Abidjan, Côte D'Ivoire, pour lequel une réserve de 9,2 millions \$EU a été constituée.

Le ratio de sinistres brut des Iles africaines de l'océan Indien a augmenté, passant de 16,28% en 2012 à 60,89%. En conséquence, le ratio de sinistres net a également enregistré une hausse, passant de 16,65% à 65,77% en 2013. Cette augmentation est due aux sinistres importants (y compris les inondations éclair) survenus à Maurice en mars 2013. La part d'Africa Re dans ces sinistres s'est élevée à environ 3 500 000 \$EU.

Les ratios de sinistres ont augmenté, passant de 35,30% à 48,10% (brut) et de 36,83% à 51,81% (net). Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des IBNR consécutive à la

croissance de la prime (+1,1 million \$EU) et par la survenance de quelques sinistres Incendie et Aviation moyens en Egypte, au Soudan et au Koweït.

Les ratios de sinistres des affaires internationales ont augmenté, passant de 65,55% en 2012 à 66,90% (brut) et 63,52% en 2012 à 69,48% (net). La base de la prime se rétrécit, ce qui rend le marché international moins diversifié et plus vulnérable aux sinistres qui surviennent.

### Commissions et Charges

Au cours de la période considérée, les commissions et charges brutes, y compris la provision pour variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 164,48 millions \$EU (2012: 157,07 millions \$EU), tandis que les recouvrements auprès des rétrocessionnaires se sont montés à 10,55 millions \$EU (2012: 8,62 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes se sont accrues, passant de 148,45 millions \$EU en 2012 à 153,93 millions \$EU en 2013. Le ratio d'acquisition net est resté stable, s'établissant à 27,7% (2012 : 26,5%).

## III. PRODUITS DE PLACEMENTS

### Performance du portefeuille

L'année 2013 a été très bonne pour l'économie mondiale. En effet, après avoir été longtemps à la traîne des économies émergentes en matière de croissance économique, les pays développés ont repris du poil de la bête en 2013. En effet, les résultats de l'exercice laissent apparaître une sorte de renversement de rôles qui a mis un terme à l'hégémonie des économies émergentes sur les tendances des marchés financiers. A la clôture de l'exercice, même la zone euro, qui a ouvert l'année sur une reprise chaotique, a commencé à montrer des signes de croissance régulière.

Deux événements majeurs ont été à l'origine de la confiance des investisseurs en 2013. D'une part, la crainte de voir la zone euro s'effondrer s'est apaisée, et la zone est sortie difficilement de la récession. D'autre part, aux Etats-Unis, le « Federal Open Market Committee » (Commission fédérale du marché ouvert) a confirmé en décembre la décision de la Réserve fédérale d'alléger sa politique d'assouplissement quantitatif.

L'allègement de l'assouplissement quantitatif annoncé en décembre 2013 a été largement salué par les investisseurs qui y ont vu un signe encourageant pour l'économie américaine. En conséquence, les actions américaines s'apprécient au cours



## Rapport de la Direction

Société Africaine de Réassurance

du dernier mois de l'année, atteignant ainsi leur meilleur niveau annuel depuis 5 ans. Dans la Zone euro, les flux de capitaux s'accroissent suite à une période de calme relatif sur les places financières et de stabilisation de l'économie. Toutefois, au moment même où les économies périphériques se redressaient, on pouvait s'inquiéter pour la France dont la notation fut ramenée à AA par Standard & Poor's pour défaut de réformes économiques.

2013 a été une année difficile pour les obligations. En effet, les investisseurs ont essuyé des pertes sur les obligations de société de qualité, les titres du Trésor à long terme et l'or. Dans la quasi-totalité des segments du marché obligataire, le rendement était à son niveau le plus bas ou presque. La volatilité des titres du Trésor s'est propagée dans toutes les sous-classes d'actifs (titres de société ou privilégiés), exception faite des instruments apparentés à des titres de participation tels que les titres convertibles et les valeurs américaines à rendement élevé.

Selon les estimations du FMI, le taux de croissance du PIB de l'Afrique sub-saharienne sera de quelque 5% en 2013. Les principaux moteurs de cette croissance seraient une demande d'investissement vigoureuse et le renforcement des capacités productives. Le rendement a également été positif sur les principaux marchés financiers africains, avec 47,19% pour le Nigeria All Shares Index (ASI), 19,2% pour le Nairobi ASI et 22,8% pour le South Africa Top40.

L'actif financier de la Société s'est accru de 2,48%, passant ainsi de 1 008,63 millions \$EU en 2012 à 1 033,61 millions \$EU en 2013 malgré l'incidence négative de la dépréciation des principales monnaies africaines, en particulier le rand sud-

africain, par rapport au dollar des Etats-Unis. Au cours de l'exercice, les fonds confiés à UBS (Etats-Unis), UBS (Royaume-Uni), ARM et Pinebridge ont été accrus, et la Société a constitué un portefeuille d'instruments payables à échéance, les instruments visés ici étant les valeurs à taux fixe notées AA ou mieux.

Les produits de placements et autres recettes non techniques de la Société ont accusé une baisse marginale de 4,90%, s'établissant ainsi à 46,40 millions \$EU contre 48,79 millions \$EU en 2012. Les investissements dans les instruments liquides et quasi-liquides se sont élevés à 12,64 millions \$EU contre 17,03 millions \$EU en 2012. Au cours de l'exercice, la Société s'est efforcée d'investir dans les actions et les instruments à taux fixe une partie des fonds précédemment alloués à l'achat d'instruments liquides. Cet effort n'a pas été en pure perte dans la mesure où le portefeuille d'actions de la Société a affiché un rendement et des gains réalisés et latents de 17,39 millions \$EU contre 11,78 millions \$EU en 2012. Avec un rendement de 10,50 millions \$EU contre 14,46 millions \$EU en 2012, la performance du portefeuille d'instruments à taux fixe n'a pas été aussi réjouissante que celle du portefeuille d'actions. En cause, les inquiétudes relatives à l'allègement de la politique d'assouplissement quantitatif par la Réserve fédérale américaine. Les intérêts sur les dépôts de réassurances se sont élevés à 2,30 millions \$EU, chiffre quasiment identique à celui de 2012 (2,31 millions \$EU). Quant aux revenus locatifs, ils se sont établis à 2,51 millions \$EU, soit un résultat nettement meilleur que celui de 2012 (2,08 millions \$EU).



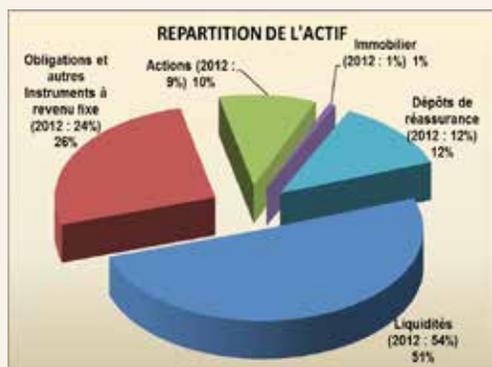


## REPARTITION DE L'ACTIF

A la clôture de l'exercice, la valeur totale du portefeuille de placements de la Société était de 1 041,29 millions \$EU (y compris les immobilisations) contre 1 016,47 millions \$EU au 31 décembre 2012, soit une hausse de 2,4%, ce malgré des différences de change négatives (ou « Currency Translation Adjustment ») d'un montant de 43 millions \$EU au cours de l'année. Cette hausse est due à l'excédent de flux d'exploitation généré au cours de l'exercice et à des produits de placements décents diminués des pertes de conversion, lesquelles pertes de conversion sont essentiellement imputables à la dépréciation du rand sud-africain qui a perdu 23,4% de sa valeur par rapport au dollar des Etats-Unis au cours de l'exercice.

Dans l'ensemble, la répartition de l'actif de la Société demeure conforme aux Directives en matière de placements qui visent à diversifier et à minimiser le risque tout en favorisant la liquidité et la sécurité nécessaires.

Les instruments liquides restent le type d'actif dont la part dans le portefeuille de la Société est la plus importante, soit 51% contre 54% en 2012, ce qui correspond à une baisse de 300 points de base. Pour une large part, les instruments en question sont des titres du Trésor et d'autres titres du marché monétaire aux émetteurs très bien notés. Viennent ensuite les obligations et d'autres instruments à taux fixe, avec une proportion de 26% contre 14% en 2012. Arrivent enfin les actions dont la part est montée à 10% à la clôture de l'exercice.



### Actions non cotées

La Société continue de soutenir le développement socio-économique de l'Afrique en destinant principalement ses placements à long terme à des organismes africains ou à d'autres organismes

qui contribuent directement ou indirectement à la croissance des activités économiques sur le continent. Au cours de l'exercice, la Société a pris un engagement d'un montant de 1 million \$EU dans un nouveau fonds de capital-investissement, en l'occurrence le Fonds africain pour l'agriculture (AAF en anglais). Un autre engagement d'un montant de 1,4 millions \$EU a été pris en faveur d'Advanced Finance Investment Group (AFIG) suite à l'augmentation de capital décidé par le partenaire général de ce fonds. Par ailleurs, le Conseil a décidé d'annuler un engagement d'un montant de 10 millions \$EU antérieurement approuvé au bénéfice de ADCII Fund, suite à des informations peu rassurantes sur le sponsor du Fonds, en l'espèce la société ADC. Enfin, le Conseil a décidé de reclasser comme filiale détenue à part entière un placement précédemment considéré comme capital-investissement. En conséquence, le montant total des engagements de la Société dans des fonds de capital-investissement a chuté à 26,46 millions \$EU au 31 décembre 2013 (36,30 millions \$EU à la clôture de l'exercice précédent). Les fonds sont investis dans 17 entités dont 2 institutions de financement du développement, 4 compagnies d'assurances, 1 projet d'informatisation parrainé par l'OAA, 1 société d'administration de régimes de retraite, 8 fonds de capital-investissement et 1 projet hospitalier.

Le montant total des décaissements au titre du capital-investissement a augmenté de 0,53 millions \$EU ; il s'établit ainsi à 14,89 millions \$EU (2012: 14,36 millions \$EU). Cette augmentation s'explique en grande partie par les appels de fonds effectués par Atlantic Coast Regional Fund (ACRF), Emerging Capital Partners (ECP), Capital Alliance Private Equity III (CAPE III), le reclassement ainsi que par un remboursement de capital effectué par Carlyle. La valeur d'actif net du portefeuille de capital-investissement de la Société était de 18,61 millions \$EU au 31 décembre 2013 (2012 : 19,86 millions \$EU), soit 1,25 fois le capital investi.

Un montant de 1 139 238 \$EU (2012: 970 702 \$EU) a été reçu à titre de dividendes au cours de l'exercice, principalement d'ARM Pension Managers, d'AFreximbank, de Shelter Afrique et de CAPE III.

Les revenus locatifs des trois immeubles situés à Lagos, à Nairobi et à Casablanca ont connu une forte hausse de 21% ; ils se sont établis à 2,51 millions \$EU contre 2,08 millions \$EU en 2012.

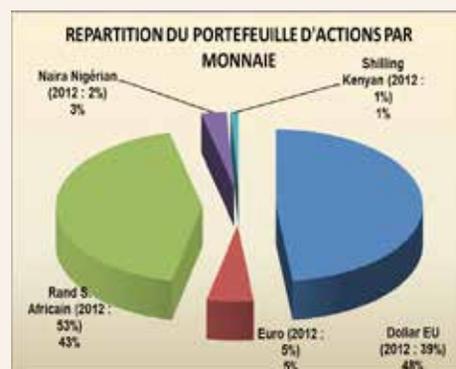


## Actions

Le marché mondial des actions s'est redressé en 2013. L'indice mondial MSCI AC a clôturé l'année avec un rendement de 23,4%, son niveau le plus élevé depuis 2009. La meilleure performance est revenue aux Etats-Unis qui ont profité de l'amélioration des conditions économiques nationales. Les pays développés ont affiché des résultats considérablement et régulièrement meilleurs que ceux des pays émergents au cours de l'exercice. Les actions américaines, y compris les dividendes, se sont appréciées de 32,4% grâce à l'amélioration des conditions macro-économiques. Les actions japonaises se sont renforcées de 27,4% du fait de l'adoption de nouvelles politiques économiques. En Europe, les actions ont tiré parti de la fin de la récession pour gagner 26%. Quant aux marchés émergents, moteur de la croissance mondiale jusque-là, ils ont clôturé l'année sur des pertes de 2,3%.

L'Afrique n'a pas été le parent pauvre de ce redressement du marché des actions. En effet, le Nigeria ASI, le Nairobi ASI et le Johannesburg Top40 ont affiché un rendement de 47,19%, 19,2% et 22,8% respectivement à la clôture de l'année.

Mettant à profit l'embellie du marché mondial des actions au cours de l'exercice, le portefeuille d'actions de la Société confié à des fonds de gestion a affiché un impressionnant rendement de 17,39 millions contre 11,78 millions \$EU en 2012. De plus, les dividendes perçus par la Société se sont accrus considérablement, s'établissant à 2,46 millions \$EU contre 1,72 millions en 2012. Le portefeuille a généré des gains latents de 11,94 millions \$EU contre 7,74 millions \$EU en 2012.



## Obligations et autres instruments à revenu fixe

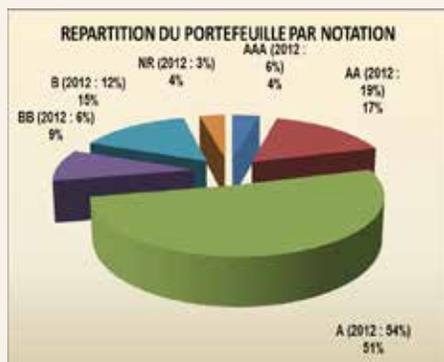
L'Année 2013 a été très difficile pour le marché des

obligations. En effet, les obligations de qualité et à long terme ont atteint leur niveau le plus bas depuis 1994 à cause des craintes nées de la perspective d'un allègement de la politique d'assouplissement quantitatif par la Réserve fédérale américaine. S'agissant des obligations de qualité, elles ont clôturé l'année en baisse pour la première fois depuis 1999 et pour la troisième fois seulement en 34 ans. Seules les obligations à rendement élevé et à court terme ont clôturé l'année en hausse. Le Barclays US Aggregate Bond Index a reculé de 2,02% au cours de l'exercice tandis que le Barclays US Government Long Index et le Barclays 1-3 year US Government Index ont affiché un rendement de -12,48% et 0,37% respectivement.

La part des obligations et autres instruments à revenu fixe dans le portefeuille de placements de la Société s'est accrue de 200 points de base, se situant ainsi à 26%, soit une valeur de 274,28 millions \$EU (2012: 248,96 millions \$EU). Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des efforts de restructuration du portefeuille de placements en cours. Le portefeuille nord-américain en dollars EU - géré en externe - a affiché un rendement de 2,14% contre 2,68% pour l'indice de référence, tandis que le rendement du portefeuille en rand sud-africain a été inférieur à l'indice de référence de 200 points de base, se situant ainsi à 560%.

Compte tenu de la volatilité actuelle du marché financier mondial, la Société continue d'accorder la priorité à la qualité des instruments et aux liquidités. Le portefeuille total de la Société est resté très diversifié, aussi bien du point de vue des secteurs d'activité que de celui des gestionnaires, en passant par les types d'actif, les échéances ou les marchés. L'échéance moyenne des titres est restée inchangée à moins de 5 ans, tandis que la notation moyenne pondérée demeure A+. La Société continue de classer les titres du Trésor américain dans la catégorie des instruments notés AA suite à la dégradation desdits titres par Standard & Poor's il y a 2 ans.

En conséquence, le portefeuille d'obligations était composé ainsi qu'il suit à la clôture de l'exercice: AAA (4%), AA (17%) et A (51%). Ces proportions étaient de 6%, 19% et 57% respectivement à la fin de 2012. Les titres autres que les obligations de qualité sont des émissions d'Etat et de société africaines que la Société détient conformément à sa mission de promotion du développement du Continent. La Direction ne cessera de s'employer à maximiser le rendement du portefeuille tout en mettant l'accent sur la qualité des instruments.



### Espèces et instruments liquides

La part des instruments liquides dans les produits de placements de la Société est la plus importante. Cela est d'autant moins surprenant que cette classe d'actifs est dominante dans la répartition du portefeuille d'investissement. Le rendement des instruments liquides a été minimal en comparaison de celui des autres classes d'actifs. Si la Société investit autant dans les instruments liquides, c'est qu'elle entend honorer ses engagements au fur et à mesure que ceux-ci arrivent à échéance. Les instruments liquides ont rapporté 12,64 millions \$EU en 2013, chiffre nettement inférieur au résultat de 2012 (17,03 millions \$EU). Cet état de choses tient à ce qu'une partie des fonds destinés à l'investissement dans cette classe d'actifs a été affectée à d'autres classes d'actif telles que les prises de participation et les instruments à taux fixe.

### Autres revenus d'exploitation

Pour une large part, les autres revenus sont constituées des commissions au titre de la gestion des pools africains des risques Pétrole & Energie et Aviation. Ces commissions se sont chiffrées à 0,61 millions \$EU en 2013, chiffre bien inférieur au résultat de 2012 (1,07 million \$EU) du fait des ajustements liés à la réconciliation des comptes au titre de l'exercice précédent.

## IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

Les primes brutes souscrites au cours de l'exercice ont connu une légère hausse de 3,47%, passant de 647,98 millions \$EU en 2012 à 670,46 millions \$EU. Cette croissance modeste confirme la tendance observée au cours des trois dernières années: une croissance relativement faible à cause de l'effet combiné de la dépréciation des principales

monnaies de transaction de la Société et de la concurrence féroce dans ses principaux marchés, à savoir l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest anglophone. La performance de la Société au cours de l'exercice considéré est supérieure de 5% aux projections contenues dans le plan d'action quinquennal de la Société et conforme à la volonté de la Direction de réduire le volume du portefeuille des affaires internationales non rentables.

La politique de rétrocession de la Société a continué à s'appuyer sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux.

Ainsi, les primes rétrocédées pour les affaires proportionnelles et non proportionnelles ont augmenté de 60%, passant de 60,37 millions \$EU l'exercice précédent à 96,08 millions \$EU, soit un taux de rétention de 85,27% (2012: 90,36%). L'augmentation des primes rétrocédées est en grande partie due au nouveau programme de rétrocession avec MISR (Egypte) et à la nouvelle facultative avec Total Congo.

La variation des provisions de primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 556,06 millions \$EU (2012: 559,58 millions \$EU).

Le montant des sinistres bruts payés en 2013 s'est élevé à 344,43 millions \$EU, contre 316,09 millions \$EU en 2012, soit une hausse de 8,96%. Sur le total des sinistres payés, 16,38 millions \$EU (2012: 10,48 millions \$EU) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, ce qui donne un montant de sinistres nets payés de 328,05 millions \$EU, contre 305,61 millions \$EU en 2012. La prise en compte de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris les IBNR) permet d'aboutir à une charge de sinistres nette de 326,72 millions \$EU, contre 333,19 millions \$EU en 2012, soit un ratio de sinistres de 58,76%(2012: 59,54%).

Les frais de gestion se sont élevés à 34,16 millions \$EU en 2013, en hausse de 10% par rapport aux 30,91 millions \$EU de 2012, en raison de l'amélioration tant de la rémunération que de l'indemnité de vie chère du personnel. Aussi le ratio des frais de gestion a-t-il augmenté, se situant à 6,14% en 2013, contre 5,52% en 2012.



Malgré la reprise des marchés financiers mondiaux, les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions, ont enregistré une baisse de 4,90%, s'établissant ainsi à 46,40 millions \$EU, contre 48,78 millions \$EU en 2012, essentiellement à cause de la mauvaise performance du portefeuille des instruments à revenu fixe.

Le bénéfice après impôt s'est élevé à 84,80 millions \$EU en 2013, contre 92,65 millions \$EU en 2012, soit une baisse de 8,47%.

## V. AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net comme suit :

- 42 400 338,96 \$EU à la réserve générale conformément à la résolution No 4/1992;
- 13 224 183,75 \$EU au titre de dividendes au taux de 4,5 \$EU (2012: 4,5 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur de 100 \$EU. Les actions libérées au cours de l'année au plus tard fin mai 2013 dans le cadre de l'augmentation de capital bénéficieront de 100% du dividende par action évoqué ci-dessus. Pour les actions libérées postérieurement à cette date, une décote sera appliquée.
- 8 000 000 \$EU à la réserve pour fluctuation de sinistres ;
- 1 696 013,56 \$EU au fonds de Responsabilité sociale de l'entreprise et le solde, soit
- 19 480 141,66 \$EU en report à nouveau.

## VI. GESTION DU CAPITAL

Des dispositions sont prises pour que le niveau de solvabilité et la trésorerie de la Société soient suffisants pour faire face à ses engagements,

soutenir ses aspirations en termes de croissance et maximiser les bénéfices déclarés. Pour atteindre ces objectifs, il convient d'adopter un modèle de gestion du capital fondé sur le risque qui fait obligation à l'Africa Re de disposer d'un capital qui reflète tous les risques majeurs auxquels la Société est exposée.

Il convient de souligner que le succès de la 4<sup>ème</sup> Augmentation du capital a permis de renforcer le niveau de solvabilité de la Société en 2012 et, ce faisant, d'améliorer les ratios d'adéquation du capital.

Les besoins en capitaux de la Société sont évalués à l'aide d'un modèle de capital interne fondé sur le risque et de modèles externes d'évaluation **protégés par des droits exclusifs**.

### I. Evaluation de la solidité financière et de l'adéquation du capital

En tant qu'entité supranationale, le Groupe Africa Re n'est soumis à aucune réglementation nationale des Etats membres. Toutefois, il convient de relever que la filiale sud-africaine African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCOSA) doit se conformer aux normes édictées par l'autorité de contrôle d'Afrique du Sud, en l'occurrence le « Financial Services Board (FSB) ARCOSA devra bientôt se conformer au nouveau régime appelé Solvency Assessment and Management (Evaluation et gestion de la solvabilité – SAM). Ce régime est analogue au Solvency II (Solvabilité II) de l'Europe et se fonde sur des principes économiques pour mesurer l'actif et le passif.

Il définit les normes en matière de gouvernance, de gestion du risque, de contrôle, de communication d'informations et de transparence. Le Groupe Africa Re continue de suivre l'évolution du SAM pour se conformer aux normes en vigueur en Afrique du Sud.

La Société se fait noter par Standard & Poor's et A.M. Best depuis plus de 10 ans.

### Evaluation de la solidité financière d'Africa Re

Agence de notation	Note de solidité financière	Note de contrepartie/de crédit d'émetteur	Perspectives	Date du dernier communiqué de presse/
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	12 juillet 2013
A.M. Best	A-	A-	Stables	20 juin 2013



L'évaluation des agences de notation se fonde sur un ensemble de facteurs dont l'adéquation du capital. Ces agences exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un niveau de capitalisation élevé de nature à permettre à la Société de résister à des sinistres d'envergure exceptionnelle au moins une fois tous les 250 ans. Les besoins en capital sont évalués ainsi qu'il suit, conformément aux modèles de capital des deux agences de notation :

- **Le modèle de Standard & Poor's:** les besoins en capital couvrent les risques d'assurance, d'investissement et de crédit. Pour évaluer les besoins en capital, on applique des facteurs déterminés à l'avance à la prime d'assurance, aux provisions techniques et aux placements. La pondération des risques d'investissement et de crédit est plus importante, même si le risque d'assurance prédomine.
- **Le modèle d'A.M. Best:** Ce modèle est comparable à celui de Standard & Poor's. L'évaluation se fonde sur des facteurs déterminés à l'avance et appliqués à la prime d'assurance, aux provisions techniques et aux placements. Ici, la pondération des risques d'investissement et de crédit est moins importante que dans le modèle de S & P.

La Société était bien capitalisée au 31/12/2013 selon les modèles d'évaluation des deux agences de notation.

Standard & Poor's a confirmé la note de solidité financière et la note de contrepartie d'Africa Re le 12 juillet 2013. L'agence de notation estime qu'Africa Re a un profil de risques opérationnels satisfaisant et un profil de risques financiers solide, basés sur sa prime très diversifiée et sur une franchise solide sur le marché africain de la réassurance, ainsi que sur son capital et son bénéfice substantiels.

A.M. Best a aussi reconduit la note d'Africa Re le 20 juin 2013. L'agence de notation souligne que la note de la Société reflète le niveau élevé de son capital ajusté par le risque, ses bons résultats techniques et sa position indiscutable sur le marché africain de la réassurance.

## 2. Modèle d'adéquation du capital interne

L'objectif d'Africa Re est de renforcer sa capacité à poursuivre ses opérations suite à une année fortement marquée par des sinistres et par des pertes sur les marchés financiers. Avec le modèle interne, les besoins en capital sont évalués par

simulation mathématique des sinistres extrêmes dont la Société pourrait être frappée du fait de son exposition aux risques d'assurances et de crédit.

Au 31 décembre 2013, les fonds propres de la Société s'élevaient à 677 538 millions \$EU pour des besoins en capital estimés à 232 767 millions \$EU, soit une adéquation du capital interne de 291,08%.

## VII. GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté un vocabulaire commun en matière de risques pour uniformiser la définition et la catégorisation des risques et harmoniser les activités de gestion intégrée desdits risques.

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements tout en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer d'une approche intégrée en matière de gestion de risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

### I. Gouvernance des risques

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé un département de la Gestion intégrée des risques et de la Conformité dirigé par un directeur central qui est aussi le Responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Un comité de gestion des risques a également été institué. Il est dirigé par le Directeur général adjoint/Chef des Opérations et regroupe tous les directeurs centraux. Il se réunit une fois par trimestre.

Avec la structure actuelle de la gouvernance des risques, la Société reconnaît l'importance d'une approche intégrée en confiant la responsabilité de la gestion des risques de l'ensemble du Groupe aux cadres supérieurs qui rendent compte de leurs



activités à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil.

## Principaux organes et fonctions de gestion des risques

<b>Conseil d'administration</b>			
Commission de la Gestion des risques et de la Gouvernance informatique du Conseil d'administration			
Direction exécutive			
<b>Comité de gestion des risques</b>	<b>Comité d'investissement</b>	<b>Comité de pilotage informatique</b>	<b>Comité de risques spéciaux</b>
<b>Responsable principal des risques</b>			
<b>Fonction de gestion des risques</b>			

Africa Re a également adopté un « **cadre de gouvernance à trois lignes de défense** » qui fonctionne ainsi qu'il suit :

- **La gestion quotidienne et le contrôle de gestion** où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;
- **La supervision, les politiques et stratégies** où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ; et
- **Le contrôle où les départements de contrôle** (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

## 2. Profil de risques

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

- **Groupe 1 - Risque d'assurance:** Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;
- **Groupe 2 - Risque de crédit:** Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;

- **Groupe 3 - Risque de marché:** Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.

- **Groupe 4 - Risque de liquidité:** Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues;

- **Groupe 5 - Risque opérationnel:** Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

Pour chacun de ces groupes, la Société définit et évalue les menaces et les opportunités grâce à une approche systématique qui comprend l'identification et l'évaluation des risques ayant une incidence directe sur la réalisation de ses objectifs stratégiques et commerciaux.

## 3. Procédures de gestion des risques

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques qui permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

### **Risques financiers**

Pour des raisons de classification, les risques d'assurance, de crédit, de liquidité et de marché ont été considérés comme des risques financiers. Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers » (Pages 70 to 74)

### **Risque opérationnel**

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en huit (08) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements, à la réputation, au droit, à la stratégie ou à l'adéquation du capital. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.



Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels. Dans les centres de production, des employés (Champions des Risques) sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels qui se posent dans le domaine du contrôle. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels appelé ARC Logics (Sword).

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risques, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel de gestion des risques opérationnels est utilisé au Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plate-forme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

#### 4. **Modélisation du risque**

##### **Modélisation financière**

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurances et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

La mise au point par l'Africa Re d'un modèle en interne de Remetrica est effective ; elle est symbolisée par l'existence d'une interface graphique qui comprend trois étapes, à savoir la conception de la structure, la définition des données et des paramètres et la mise en route.

Les principales données à entrer et les paramètres se rapportent à la prime souscrite, à la prime acquise, aux coûts d'acquisition, aux sinistres mineurs et majeurs, aux sinistres catastrophiques, aux provisions pour sinistres en suspens, aux rétrocessions et aux placements.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital, optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en comparaison des risques, conformément aux exigences du Financial Services Board (FSB) en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.

##### **Modélisation des risques catastrophiques**

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- Le suivi des accumulations et la tarification du risque originel ;
- L'achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ; et
- Le respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.



## 5. Evaluation de la gestion intégrée des risques par les agences de notation

En 2013, deux agences de notation internationales de renom, en l'occurrence A.M. Best et Standard & Poor's, ont évalué la gestion intégrée des risques d'Africa Re. Deux extraits de ces évaluations sont présentés ci-dessous :

A.M. Best (Communiqué de presse du 22 août 2011): **Appropriée**

*«Africa Re poursuit la mise en place d'un cadre de gestion intégrée des risques adéquat et dynamique (GIR) qui soutient son profil de risques. La Société a formulé des procédures internes de gestion des risques au cours des dernières années et a créé une unité GIR dirigée par un responsable principal des risques qui supervise la gestion des risques dans l'ensemble du Groupe. A.M. affirme que les améliorations de la GIR d'Africa Re sont un facteur d'amélioration de la performance au fil des années.»*

Standard & Poor's : **Appropriée**

*«La gestion intégrée des risques d'Africa Re est appropriée car la Société a mis en place des contrôles, des outils et une culture de gestion des risques appropriés pour gérer les risques qu'elle accepte. L'importance de la GIR dans la notation est faible, essentiellement en raison de l'exposition limitée de la Société aux catastrophes naturelles et parce qu'elle dispose d'un capital excédentaire pour les risques.»*

## VIII. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### I. Aperçu général

Le fonctionnement de la Société africaine de réassurance est régi par l'Accord portant sa création et les documents statutaires.

La Société dispose de plusieurs documents de gouvernance qui se fondent tous sur les meilleures pratiques internationales. La filiale de la Société en Afrique du Sud est régie par le droit local ; elle se conforme donc aux textes en vigueur dans le pays en matière de gouvernance d'entreprise, à l'exemple du rapport King III.

Le Conseil d'administration et la Direction veillent au respect des meilleures pratiques de gouvernance dans les entreprises modernes et de taille comparable.

## 2. Le cadre de gouvernance d'entreprise d'Africa Re

Les principes et procédures de gouvernance d'entreprise d'Africa Re sont énoncés dans un ensemble de documents qui régissent l'organisation et le fonctionnement de la Société. Ces documents comprennent :

- L'Accord portant création de la Société africaine de réassurance qui définit l'actionnariat, l'organisation et la gestion de la Société ;
- La procédure de proposition et d'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement général qui définit les règles générales et les règles de procédures de l'Assemblée générale ;
- Les Règles de procédure du Conseil d'administration ;
- Les Règles régissant l'élection d'administrateurs ;
- Le Code de déontologie qui définit les règles, le comportement et l'attitude que doivent adopter le personnel et les membres de la Direction dans l'accomplissement de leurs tâches et lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

Une révision totale du cadre de gouvernance de la Société a été réalisée par un cabinet-conseil de renom. Cette révision était basée sur le King III Report sud-africain et sur les meilleures pratiques mondiales dans le domaine de la gouvernance des principaux réassureurs internationaux et institutions de financement du développement. Sont présentées ci-dessous certaines des initiatives adoptées pour améliorer la gouvernance d'entreprise adéquate qui est déjà mise en œuvre dans le Groupe :

- Nouvelle Charte du Conseil intégrant les meilleures pratiques les plus récentes sur le fonctionnement du Conseil.
- Termes de référence révisés de toutes les Commissions du Conseil.
- Séparation de la fonction « audit » de la fonction « gestion des risques » de la Commission d'« Audit et des Risques » du Conseil par la création de deux commissions distinctes :
  - Commission d'Audit et des Finances ;
  - Commission de Gestion des Risques et de Gouvernance Informatique.
- Extension du domaine de compétence de la Commission de « Rémunération » du Conseil qui définit le système de rémunération des membres élus de la Direction ; cette commission examinera désormais toutes les autres questions relatives aux ressources humaines dans la Société et sa dénomination a



- changé comme suit :
- Commission des Ressources Humaines et de la Rémunération.
  - Evaluation régulière et formelle du Conseil.
  - Renforcement de la Déclaration relative au conflit d'intérêts par les Administrateurs.

Il convient de souligner que la filiale sud-africaine du Groupe a adopté cette approche pour intégrer les exigences locales en matière de gouvernance d'entreprise sur la base du système d'évaluation et de gestion de la solvabilité à venir, de la loi sur les nouvelles entreprises des nouvelles exigences réglementaires dans le domaine des assurances.

### 33. Actionnariat et Conseil d'administration

#### 3.1. Actionnariat au 31 décembre 2013

Actionnaire	Nombre de parts	%
41 Etats membres	986 627	33,55
La Banque africaine de développement (BAD)	240 000	8,16
101 compagnies d'assurances et de réassurance africaines	963 778	32,78
5 actionnaires non africains : 4 institutions de financement du développement (SFI, DEG, FMO et PROPARCO) et IRB Brasil-Re	750 000	25,51
<b>Total</b>	<b>2 940 405</b>	<b>100,00</b>

#### 3.2. Capital autorisé/libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

Le capital autorisé de la Société était de 500 000 000 \$EU au 31 décembre 2013 dont 294 040 500 \$EU étaient effectivement payés. Le capital est divisé en 2 940 405 actions d'une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

Le Conseil d'administration et l'Assemblée générale des actionnaires ont approuvé la 4ème augmentation de capital pour permettre à la Société de saisir des possibilités d'affaires qui ne manqueront pas de se faire jour en raison des prévisions de croissance économique rapide des principaux marchés de la Société, du durcissement très attendu du marché de la réassurance après le long cycle mou actuel et de la notation financière « solide/excellent » – unique dans l'industrie

africaine de l'assurance/réassurance- régulièrement attribuée à la Société.

La politique de la Société consiste à augmenter régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et aux apports de fonds supplémentaires des actionnaires existants et d'investisseurs potentiels triés sur le volet. C'est ainsi que la Société a décidé en 2010 de porter son capital libéré de 100 millions \$EU à 300 millions \$EU. Pour ce faire, elle a appelé la première tranche des 200 millions \$EU de capital supplémentaire en émettant 1 000 000 d'actions nouvelles et en distribuant autant d'actions gratuites aux actionnaires existants.

L'augmentation de capital en cours devrait être clôturée à la fin de 2013. A l'issue de ce processus, Africa Re devrait disposer d'un capital libéré et de fonds propres appréciables d'un montant supérieur à 677 millions \$EU et d'un ratio de solvabilité international de 119% pour la première fois de son histoire.

#### 3.3. Le Conseil d'administration – Composition

Présidé actuellement par M. Hassan BOUBRIK, le Conseil d'administration d'Africa Re est composé de douze (12) administrateurs titulaires dont les données au 31 décembre 2013 sont brièvement présentées dans le tableau ci-dessous. Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois (03) ans renouvelable. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus.



## Rapport de la Direction

Société Africaine de Réassurance

Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Hassan BOUBRIK <i>Marocain</i>	Maroc: Etat* et compagnies	<p><b>Président du Conseil d'administration d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Directeur des Assurances et de la Prévoyance Sociale au Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc.</p> <p>Il est titulaire de diplômes d'études supérieures dans les domaines des Finances et de l'Actuariat. Il est chargé de la supervision du secteur des assurances.</p> <p>Il a été Directeur général d'un grand groupe financier au Maroc. Outre les sièges qu'il occupe dans de nombreux conseils d'administration, il est membre du Comité exécutif de l'International Association of Insurance Supervisors (IAIS).</p>	Juin 2014
M. Yewondwossen Kumsa ETEFFA <i>Ethiopien</i>	Afrique de l'Est et Afrique australe + Soudan (12 Etats)	<p><b>Vice-président du Conseil et Président de la Commission de Rémunération d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Directeur général de l'Ethiopian Insurance Corporation, à Addis-Abeba, Ethiopie.</p> <p>Il est titulaire d'un diplôme de gestion et est un assureur agréé.</p> <p>Il a été Directeur du contrôle des assurances à la National Bank of Ethiopia, autorité de régulation des services financiers en Ethiopie.</p>	Juin 2014
M. Mohamed Ahmed MAAIT <i>Egyptien</i>	Egypte : Etat et compagnies	<p><b>Administrateur et membre de la Commission de Gestion des Risques et de la Gouvernance informatique d'Africa Re</b></p> <p>Actuellement Vice-président de l'Egyptian Financial Supervisory Authority (EFSA). Il est titulaire d'une licence en assurance et en mathématiques, d'un M.Phil en assurance, et d'un Masters et d'un PhD en actuariat. M. Mohamed Ahmed MAAIT est professeur invité dans plusieurs universités en Egypte Il est également Président du GAD (Egypte) et membre de plusieurs commissions gouvernementales, et membre des conseils d'administration de nombreuses sociétés en Egypte. l'Ordre National du Lion du Sénégal.</p>	Juin 2015



Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Moussa DIAW Sénégalais	Compagnies de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale francophones + la Mauritanie et la Tunisie (Etats et compagnies)	<p><b>Administrateur et membre de la Commission d'Audit et des Finances d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Directeur général de la Sen Re, Dakar, Sénégal.</p> <p>Il est titulaire d'une Licence en Sciences Economiques et du Diplôme d'Etudes Supérieures en Assurances.</p> <p>Il est Directeur général de la Sen Re depuis 1988 et sa carrière dans les assurances s'étend sur près de quatre décennies marquées par des nominations à de nombreux conseils d'administration. Il est Chevalier de l'Ordre National du Lion du Sénégal.</p>	Juin 2015
M. Mamadou DEME Sénégalais	Afrique francophone (18 Etats)	<p><b>Administrateur et membre de la Commission de Gestion des Risques et de la Gouvernance informatique d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Directeur des Assurances au Ministère des Finances de la République du Sénégal.</p> <p>Il est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Assurances et d'un DEA en Droit des Affaires.</p> <p>Il est enseignant à temps partiel dans le domaine des assurances.</p>	Juin 2015
M. Kamel MARAMI Algérien	Algérie: Etat et 4 compagnies	<p><b>Administrateur, Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Directeur des Assurances au Ministère des Finances de l'Algérie.</p> <p>Il est un assureur agréé et est titulaire de diplômes dans les domaines de l'économie et des finances.</p>	Juin 2015
M. Basiru NJAI Gambien	Afrique de l'Ouest anglophone (4 Etats + compagnies) et Afrique de l'Est et Afrique australe (compagnies)	<p><b>Administrateur et membre de la Commission de Rémunération et des Ressources humaines d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Premier Vice-gouverneur de la Central Bank of The Gambia, Banjul, Gambie.</p> <p>Il est titulaire d'une Licence et de deux Master's degree dans les domaines de l'Economie Agricole, de la Banque et des Finances.</p> <p>Il assure la supervision des services financiers, du marché des devises, des assurances et de la micro-finance.</p>	Juin 2014



## Rapport de la Direction

Société Africaine de Réassurance

Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Fathi Sanoussi Guma BALA <i>Libyen</i>	Libye: Etat et compagnies	<p><b>Administrateur et membre de la Commission de Rémunération et des Ressources Humaines d'Africa Re</b></p> <p>Actuellement membre du Conseil d'administration de la Libyan Insurance Company.</p> <p>Il est titulaire d'une licence en finances et assurance, WMU (Etats-Unis d'Amérique). Il est membre d'autres conseils d'administration, y compris celui d'Ajma'a Bank. Il a été enseignant à la Maritime Studies Academy et dans plusieurs autres cours de formation.</p>	Juin 2015
M. Fola DANIEL <i>Nigérian</i>	NIGERIA: Etat et compagnies	<p><b>Administrateur et Président de la Commission de Gestion des Risques et de la Gouvernance Informatique d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement « Commissioner and CEO of the National Insurance Commission » (directeur général de l'autorité de contrôle des assurances), Abuja, Nigeria.</p> <p>Il est titulaire d'un diplôme en Assurances &amp; Gestion des Risques ; il est un assureur agréé et un professionnel de la gestion.</p> <p>Il assure la supervision du secteur des assurances au Nigeria ; il a précédemment été Directeur général d'une compagnie de réassurance.</p>	Juin 2013
M. Pierre VAN PETEGHEM <i>Belge</i>	Banque africaine de développement (BAD)	<p><b>Administrateur et membre de la Commission d'Audit et des Finances d'Africa Re</b></p> <p>Il est actuellement Trésorier du Groupe de la Banque africaine de développement, Tunis, Tunisie.</p> <p>Il est titulaire d'une licence en Génie Mécanique, d'un Master's degree en Gestion et d'un PhD en Economie.</p> <p>Il jouit d'une riche expérience acquise dans les institutions financières de développement multilatérales.</p>	Juin 2015



Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Bernd TUEMMERS <i>Allemand</i>	Société allemande d'investissement et de développement (DEG)	<b>Administrateur et membre de la Commission d'Audit et des Finances d'Africa Re</b> Il est ancien Vice-président de DEG, Cologne, Allemagne. Il est titulaire d'un MBA en Marketing, Organisation et Psychologie Sociale. Il est un gestionnaire des investissements et un administrateur chevronné. Il a récemment pris sa retraite; il a siégé au conseil d'administration de nombreuses entreprises dans lesquelles DEG a pris des participations.	Juin 2015
M. John BURBIDGE <i>Britannique</i>	Société financière internationale (SFI)	<b>Administrateur et Président de la Commission d'Audit et des Finances d'Africa Re</b> M. Burbidge est expert-comptable. Il est un dirigeant d'entreprise à la retraite; il a été directeur général de nombreuses entreprises cotées en Bourse. Il est membre de l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales (institute des experts comptables de l'Angleterre et du Pays de Galles). Il est actuellement administrateur ne participant pas à la gestion de nombreuses entreprises (spécialisées dans divers domaines) cotées et non cotées en Bourse.	Juin 2014

(\*) Les "Etats" sont les Etats membres africains signataires de l'Accord Portant Création de la Société, tandis que les "Compagnies" sont les compagnies d'assurances et de réassurance enregistrées dans les pays africains

La répartition des sièges au Conseil d'administration tient compte du pouvoir de vote des actionnaires ou groupes d'actionnaires. Le Conseil se compose actuellement ainsi qu'il suit:

- Dix (10) sièges pour les actionnaires de la catégorie "A" (41 Etats africains membres, la BAD et 101 compagnies d'assurances et de réassurance africaines), la BAD disposant d'un siège permanent ;

- Deux (02) sièges pour les actionnaires de la catégorie "B" (4 institutions de financement du développement non africaines.)

Le Conseil compte actuellement trois commissions permanentes, à savoir la Commission de l'audit et des finances, la Commission de rémunération et des ressources humaines, et la Commission de gestion des risques et de la gouvernance informatique.



### **3.4. Le Conseil d'administration - commissions**

La **Commission d'Audit et des Finances** est composée de 4 Administrateurs et est présidée par un administrateur indépendant ne participant pas à la gestion. M. John Burbidge en est le Président. La Commission assiste le Conseil dans l'accomplissement de sa mission de supervision des activités de préparation des états financiers à des fins d'intégrité. La Commission veille en outre à la qualité des informations financières et à l'efficacité des contrôles internes. Elle évalue le travail du commissaire aux comptes, approuve le plan d'action de l'Audit interne, de l'Inspection technique et du Commissaire aux comptes et examine les conclusions des différents audits. La Commission se réunit deux fois par an au moins.

La **Commission de Rémunération et des Ressources humaines** est présidée par le Vice-président du Conseil et est composée de 3 Administrateurs. M. Yewondwossen K. ETEFFA en est le Président. La Commission propose au Conseil les paramètres de rémunération des membres de la Direction et définit les critères de performance de ces derniers. Elle examine les conditions de rémunération des membres de la Direction chaque année en s'appuyant essentiellement sur les critères en vigueur chez les meilleurs employeurs et en tenant compte des pratiques de compagnies comparables aussi bien que de la situation financière de la Société. La commission se réunit deux fois par an au moins.

La **Commission de Gestion des Risques et de la Gouvernance informatique** est composée de 3 Administrateurs. Monsieur Fola Daniel en est le Président. La Commission assiste le Conseil dans sa tâche qui consiste à s'assurer que la gestion des risques est efficace au sein de la Société. La Commission examine également le caractère adéquat, l'efficacité et l'efficacité des systèmes d'information technologique en place. En outre, la Commission veille à ce que la Société adopte une réelle culture de la conformité, en appliquant les termes de tous les accords signés avec les actionnaires. La commission se réunit deux fois par an au moins.

### **3.5 Le Conseil d'administration - Activités en 2013**

Le Conseil d'administration d'Africa Re s'est réuni quatre fois en 2013. La première réunion a eu lieu le 8 avril 2013 à Johannesburg (Afrique du Sud). Les deuxième et troisième réunions se sont tenues à Dakar (Sénégal) les 18 et 20 juin 2013 et la quatrième a eu lieu à Lagos (Nigeria) le 11 novembre 2013. Le pourcentage de participation à toutes ces réunions a été de 98%. Ont pris part à ces réunions les membres titulaires du Conseil et, à titre consultatif, les membres de la Direction exécutive..

### **4. La Direction exécutive**

La Direction exécutive d'Africa Re se composait ainsi qu'il suit au 31 décembre 2013:

Nom	Nationalité	Fonction
M. Corneille KAREKEZI	Rwandais	Directeur général du groupe / Chef exécutif
M. Ken AGHOGHOVIA	Nigérian	Directeur général adjoint du Groupe / Chef des Opérations

**Corneille KAREKEZI**, *Directeur général du Groupe / Chef exécutif*

M. Corneille KAREKEZI a été nommé Directeur général d'Africa Re le 1er juillet 2011 après une période de transition de deux (02) ans.

Après avoir siégé au Conseil d'administration d'Africa Re de 2003 à 2005, il est devenu Directeur Général Adjoint de cette même institution en juillet 2009, puis Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations en 2010.

M. KAREKEZI a commencé sa carrière en 1991 en tant que chef comptable responsable des comptes de réassurances à la SOCABU, principale compagnie d'assurances du Burundi, où il a gravi les échelons jusqu'au poste de chef du département des finances. En 1995, il est recruté comme chef adjoint du Département commercial et technique. A partir de 1996, M. KAREKEZI est nommé



successivement à la tête de tous les départements techniques (Automobile, Incendie, Accidents & risques divers et vie). Il devient directeur général adjoint de la compagnie en début 2001. En février 2008, M. KAREKEZI est désigné directeur général de la SONARWA après que la société eût opéré une mutation stratégique qui l'a fait passer d'une compagnie d'Etat à une compagnie privée.

M. KAREKEZI est titulaire d'une Licence en Economie (Burundi), d'un Master's Degree en Gestion (Burundi) et d'un Master's in Business Administration (Royaume-Uni) ; il parle couramment l'anglais, le français et le swahili. Il a fortement contribué au développement de l'industrie des assurances en Afrique.

Il siège actuellement dans plusieurs conseils d'administration de sociétés et institutions du continent africain, dans lesquels il occupe les postes suivants : Vice-président du Conseil d'administration d'Africa Re South Africa Ltd. (SA) et d'Africa Retakaful Corporation (Egypte), Président du Conseil d'administration de Shelter Afrique, la plus grande société panafricaine de financement immobilier, et Membre du Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) dont il préside la Sous-commission des Finances.

**Ken AGHOGHOVIA**, *Directeur général adjoint / Chef des Opérations*

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009, centre de production où il était en charge des pools pétrolier & énergétique et Aviation africains et dont il a largement contribué au redressement.

M. AGHOGHOVIA est titulaire du Bachelor's of Science in Insurance (Nigeria) et du Master's Degree in Business Administration (Nigeria). Il est membre associé de l'ACII et membre (FCII) du Chartered Insurance Institute (Royaume-Uni).

Il est membre de diverses commissions professionnelles régionales.

M. AGHOGHOVIA est devenu Directeur général adjoint/Chef des Opérations d'Africa Re le 1er juillet 2011 après 27 ans de service dans cette même institution.

## **5. L'Assemblée générale**

### **5.1. Réunions de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale d'Africa Re se réunit une (01) fois par an dans un des Etats membres, d'ordinaire en juin.

### **5.2. Droit de vote et représentation**

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action libérée. Chaque délégué à une réunion de l'Assemblée générale peut voter pour l'actionnaire ou groupe d'actionnaires qu'il représente. Toutes les décisions majeures de l'assemblée générale sont prises à la majorité du pouvoir de vote des actionnaires présents.

### **5.3. Quorum statutaire**

Le quorum aux réunions de l'Assemblée générale est fixé à 60% du pouvoir de vote des actionnaires présents. Lorsque le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée générale se réunit de nouveau dans un délai de vingt-un (21) jours pour les sessions ordinaires et sept (07) jours pour les sessions extraordinaires. Dans ce dernier cas, la deuxième réunion est convoquée dans un délai de sept (07) jours. Les actionnaires présents à la deuxième réunion délibèrent valablement sans aucune considération de quorum.

### **5.4. Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée générale**

Les avis de convocation des réunions de l'assemblée générale sont envoyés aux actionnaires par courrier enregistré six (06) semaines au moins avant la date de réunion. Les avis de convocation sont accompagnés de l'ordre du jour des réunions.

Les sessions extraordinaires sont convoquées par les moyens de communications appropriés sept (07) jours au moins avant la date de réunion. Les réunions extraordinaires de l'assemblée générale peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou par des actionnaires représentant au moins 25% du pouvoir de vote totale des membres.



### IX. CONFORMITE

Dans le cadre des efforts visant à promouvoir un système efficace de gestion des risques et de contrôle interne de la Société, les fonctions de contrôle suivantes ont été créées : gestion des risques, actuariat, audit interne et conformité. La conformité a été introduite récemment pour compléter les piliers essentiels d'un système solide de gestion des risques.

La fonction de conformité renforce la gouvernance et les contrôles, et assiste le Conseil dans le cadre de sa mission de supervision des activités.

Bien que la société mère ne soit pas soumise aux exigences d'une réglementation étatique, sa filiale, African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA), doit se conformer à toutes les exigences de la réglementation en vigueur en Afrique du Sud. La fonction de conformité du Groupe consiste à examiner les exigences de toute réglementation en vigueur pour évaluer les niveaux et problèmes de conformité existants et rendre compte à la Direction et au Conseil.

Ainsi, cette fonction permet de contrôler et de veiller à la conformité d'Africa Re par rapport à tous ses engagements contractuels. Il s'agit principalement de ceux qui sont mentionnés ci-dessous :

- Lutte contre le blanchiment d'argent/le financement du terrorisme ;
- Pratiques répréhensibles ;
- Législations sociales et environnementales ;
- Liste d'exclusion ;
- Résolutions du Conseil de Sécurité ;
- Clauses relatives à la communication de l'information ;
- Couverture d'assurance pour les dirigeants ;
- Exigences réglementaires.

### X. RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE (RSE)

L'un des aspects de la vision d'Africa Re consiste à être une entreprise excellente qui remplit promptement ses obligations vis à vis de ses partenaires. Aussi la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) a-t-elle été mise en œuvre dans les marchés où la Société opère.

Africa Re a formulé des stratégies pour satisfaire toutes les attentes de ses partenaires, y compris ses Etats membres ; ces stratégies consistent à remplir les missions sociales et de développement de la Société par le biais du programme RSE. En 2013, Africa Re a organisé des séminaires et des ateliers dans les domaines des assurances, de la réassurance, de la gestion des risques et de la gouvernance. La Société a en outre fourni une assistance technique à ses cédantes, en leur offrant notamment une formation dans le dans le domaine des risques spéciaux.

En plus des nombreuses activités sociales et environnementales menées jusqu'ici par la Société, en novembre 2013, le Conseil d'administration a décidé d'affecter désormais un maximum de 2% du bénéfice après impôt d'Africa Re à la RSE.

Le Conseil d'administration a approuvé les projets suivants dans le cadre du 5ème Plan d'action stratégique 2014 – 2018 de la Société : le Prix de l'Assureur africain et la Formation de jeunes cadres des assurances. Ces projets ont été sélectionnés pour remplir l'une des missions d'Africa Re, à savoir « promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains ». Ces projets devraient avoir un impact positif immédiat sur l'industrie des assurances en Afrique.

Un Fonds spécial sera créé pour financer les projets de la Société dans le domaine de la Responsabilité sociale d'entreprise. Un maximum de 2% du bénéfice de la Société sera affecté chaque année à ce Fonds. S'y ajouteront les contributions des partenaires dans leur domaine de compétence. Le Fonds spécial sera un organisme dirigé par un Conseil d'administration.



## RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

### Responsabilité de la Direction générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction générale de la Société africaine de réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et à l'Article 37 de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, ainsi que des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude substantielle due à la fraude ou à une erreur.

La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication de l'information financière, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur internes et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'administration et la Direction, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance a créé une Commission Audit



## Déclaration sur la Responsabilité de la Direction

Société Africaine de Réassurance

et Finances ainsi qu'une Commission Gestion des Risques et Gouvernance chargées de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elles sont composées d'Administrateurs non employés par la Société et tiennent périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion du risque et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion du risque et les inspecteurs techniques peuvent saisir la Commission, en présence ou non de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

**HASSAN BOUBRIK**  
Président

**CORNEILLE KAREKEZI**  
Directeur Général du Groupe  
Chef Exécutif



# Deloitte.

Deloitte & Touche  
 Certified Public Accountants (Kenya)  
 Deloitte Place  
 Waiyaki Way, Muthangari  
 P.O. Box 40092 - GPO 00100  
 Nairobi  
 Kenya  
 Tel: +254 (20) 423 0000  
 +254 (20) 444 1344/05-12  
 Fax: +254 (20) 444 8966  
 Dropping Zone No.92  
 Email: admin@deloitte.co.ke  
 www.deloitte.com

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE

### Etats financiers au 31 décembre 2013

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société africaine de réassurance ci-joint (pages 40 - 79) pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ceux-ci comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du revenu global, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice écoulé, le résumé des politiques comptables essentielles et les notes explicatives y afférentes.

### Responsabilités de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction de la Société est responsable de l'élaboration et de la présentation des présents états financiers, conformément aux dispositions régissant les Normes internationales de présentation des rapports financiers, et c'est aux Administrateurs de la Société qu'il appartient, par ailleurs, de déterminer, le cas échéant, les procédures internes de gestion permettant d'élaborer des états financiers exempts d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire.

### Responsabilités du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur les états financiers sur la base de notre audit conformément aux Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'inexactitudes significatives et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux comptes et prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers.

Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les états financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société africaine de réassurance au 31 décembre 2013, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*L'associé responsable de la mission d'audit ayant conduit au présent rapport du Commissaire aux comptes est J W Wangai — P/No 1118.*

**Experts-comptables agréés (Kenya)**

**Nairobi, Kenya**

**23 Mai 2014**



## Etat consolidé de la situation financière

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2013

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>2013 '000 \$EU</b>	<b>2012 '000 \$EU</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		478 123	432 264
Placements	4	555 482	576 367
Primes à recevoir		51 040	44 506
Frais d'acquisition différés	5	44 776	43 386
Créances nées des opérations de réassurance	6	152 262	131 176
Part des récessionnaires dans les provisions techniques	7	64 158	58 089
Créances diverses		5 900	5 699
Impôts recouvrables	22	2 374	2 284
Immeubles de placement	8	7 688	7 835
Immobilisations corporelles	9	15,287	12 700
Immobilisations incorporelles	10	741	-
<b>Total actifs</b>		<b>1 377 831</b>	<b>1 314 306</b>
<b>Passif</b>			
Dettes diverses		12 258	15 342
Dividendes à payer	23	4 044	5 309
Dettes nées des opérations de réassurance	11	57 721	53 573
Passifs d'impôts différés	12	2 603	2 627
Provisions techniques	13	623 667	628 842
<b>Total passifs</b>		<b>700 293</b>	<b>705 693</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Résultats non distribués		112 961	91 228
Autres réserves	14	211 675	178 269
Prime d'émission		58 862	52 452
Capital social	15	294 040	286 664
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>677 538</b>	<b>608 613</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>1 377 831</b>	<b>1 314 306</b>

Les états financiers consolidés de la page 40 à 79 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 12 avril 2014 et signés en son nom par:

**HASSAN BOUBRIK**  
Président

**CORNEILLE KAREKEZI**  
Directeur Général du Groupe  
Chef Exécutif

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



	Notes	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
<b>Primes brutes acquises</b>	16	652 145	619 949
Déduire : Primes rétrocédées	16	(96 083)	(60 367)
<b>Primes nettes acquises</b>	<b>16</b>	<b>556 062</b>	<b>559 582</b>
Produits des placements	17	45 341	47 661
<b>Commissions de rétrocession</b>		10 550	8 616
<b>Autres revenus d'exploitation</b>	18	1 054	1 124
<b>Total Produits</b>		<b>613 007</b>	<b>616 983</b>
Charge des sinistres nette	19	(326 718)	(333 195)
Frais d'acquisition	20	(164 477)	(157 069)
Charges administratives	21	(34 157)	(30 910)
Frais financiers – (Perte)/gain de change nets		(486)	1 190
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>87 169</b>	<b>96 999</b>
Impôt sur le résultat	22	(2 368)	(4 353)
Résultat net de l'exercice		84 801	92 646
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<i>Eléments pouvant pas être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat net</i>			
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		(16 991)	1 290
<i>Eléments ne pouvant pas être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat net</i>			
Ecart de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		(4)	313
<b>Total autres (pertes)/résultats globaux</b>		<b>(16 995)</b>	<b>1 603</b>
<b>Total Résultat global de l'exercice</b>		<b>67 806</b>	<b>94 249</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



## Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

### Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013

	Report à nouveau '000 \$EU	Réserve de change '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve ajustement à la valeur de marché '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de taux de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistralité '000 \$EU	Total autres réserves '000 \$EU	Prime d'émission d'actions '000 \$EU	Capital social '000 \$EU	Total '000 \$EU
<b>Au 1er janvier 2013</b>	91 228	(19 399)	176 097	77	6 294	15 200	178 269	52 452	286 664	608 613
<b>Résultat global de l'exercice</b>	84 801	(16 991)	-	(4)	-	-	(16 995)	-	-	67 806
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	6 410	7 376	13 786
Dividendes déclarés en 2012	(12 667)	-	-	-	-	-	-	-	-	(12 667)
Transfert aux réserves	(50 401)	-	42 401	-	-	8 000	50 401	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2013</b>	112 961	(36 390)	218 498	73	6 294	23 200	211 675	58 862	294 040	677 538
<b>Au 1er janvier 2012</b>	61 450	(20 689)	129 774	(236)	6 294	7 200	122 343	33 452	264 885	482 130
<b>Résultat global de l'exercice</b>	92 646	1 290	-	313	-	-	1 603	-	-	94 249
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	19 000	21 779	40 779
Dividendes déclarés en 2011	(8 545)	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 545)
Transfert aux réserves	(54 323)	-	46 323	-	-	8 000	54 323	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	91 228	(19 399)	176 097	77	6 294	15 200	178 269	52 452	286 664	608 613

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



	Notes	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	24	41 191	105 592
Impôt sur le résultat décaissé	22	(1 983)	(4 304)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		39 208	101 288
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immeuble de placement	8	(20)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(4 286)	(1 277)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(741)	-
Cession/(Acquisition) de produits d'investissement		28 800	(73 481)
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles		39	32
Flux de trésorerie nets provenant/(utilisés pour) des activités d'investissement		23 792	(74 726)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Encaisses provenant de l'émission d'actions		13 786	40 779
Dividendes versés	23	(13 932)	(6 605)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(146)	34 174
<b>Augmentation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>			
		<b>62 854</b>	<b>60 736</b>
<b>Mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>			
A l'ouverture de l'exercice		432 264	369 925
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		62 854	60 736
(Pertes)/Gains de change net sur actifs liquides		(16 995)	1 603
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>24(b)</b>	<b>478 123</b>	<b>432 264</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



# Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

## I Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de :

- mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance ;
- placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent ; et
- promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street  
Victoria Island  
PMB 12765  
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, une société enregistrée en République Sud Africaine et l'African Takaful Reinsurance Company en Egypte, également une filiale détenue en intégralité.

## 2 Principes comptables

### Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) nouvelles et révisées

#### i) Nouvelles normes et révisions des normes publiées entrant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2013 et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers.

Amendements à IFRS 7 Information à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les amendements à l'IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les droits de compensation et accords connexes (tels que les accords de garantie) pour les instruments financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

L'application des modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société vu que la société n'a conclu aucun accord de compensation.

IFRS nouvelles et révisées sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir

En mai 2011, un ensemble de cinq normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir ont été publiées, à savoir IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27, États financiers individuels (révisée en 2011) et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (révisée en 2011). Après la publication de ces normes, des modifications à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ont été publiées pour clarifier certaines dispositions transitoires sur la première application de ces normes.

Incidence de l'application d'IFRS 10

IFRS 10 remplace les dispositions sur les états financiers consolidés d'IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et SIC-12, Consolidation des entités ad hoc. IFRS 10 modifie la définition de contrôle en déterminant qu'un investisseur contrôle une entité émettrice a) lorsqu'il a le pouvoir sur l'entité émettrice, b) lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et c) lorsqu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.



<p>Incidence de l'application d'IFRS 10 (Suite)</p>	<p>L'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis. Auparavant, le contrôle était défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Des indications supplémentaires ont été ajoutées à IFRS 10 pour aider à déterminer si un investisseur contrôle une entité émettrice.</p> <p>Plus précisément, le Groupe a une participation de 100% dans la Société Africaine de Réassurance S.A (Afrique du Sud), la Société Africaine de Réassurance Takaful et la société Sherborne Number Ten Parktown S.A gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) avec un pourcentage similaire des droits de vote. Les administrateurs ont conclu qu'il a le contrôle sur l'ensemble des filiales sur la base des volumes de participations absolue dans ces entités.</p>	<p>qui ne correspondent pas à la juste valeur (p. ex. la valeur nette de réalisation aux fins de l'évaluation des stocks ou la valeur d'utilité aux fins de l'évaluation de la dépréciation).</p> <p>Selon IFRS 13, la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur selon IFRS 13 est une valeur de sortie, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Par ailleurs, IFRS 13 exige de fournir d'avantage d'informations.</p> <p>IFRS 13 exige l'application prospective à partir du 1er janvier 2013. En outre, selon des dispositions transitoires spécifiques imposées aux entités, ces dernières ne sont pas tenues d'appliquer les obligations d'information de la Norme aux informations comparatives fournies pour les périodes antérieures à la première application de la Norme. Conformément à ces dispositions transitoires, la Société n'a présenté aucune nouvelle information requise par IFRS 13 pour la période de comparaison 2012.</p> <p>Sauf en ce qui concerne les informations additionnelles à fournir, l'application d'IFRS 13 n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.</p>
<p>IFRS 13 Evaluation à la juste valeur</p>	<p>Le Groupe a appliqué IFRS 13 pour la première fois au cours de l'exercice sous revue. IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. IFRS 13 ne modifie pas les obligations sur lesquels des éléments devraient être évalués et présentés à la juste valeur.</p> <p>Le champ d'application d'IFRS 13 est large; les dispositions d'IFRS 13 sur l'évaluation de la juste valeur s'appliquent tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur, sauf en ce qui a trait aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, aux opérations de location qui entrent dans le champ d'application d'IAS 17, Contrats de location, et aux mesures présentant certaines similitudes avec la juste valeur mais</p>	<p>Amendements à IAS 1 Présentation des autres éléments du résultat globale</p> <p>Le Groupe a appliqué les modifications d'IAS 1 Présentation des autres éléments du résultat global pour la première fois au cours de l'exercice considéré. Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie, non obligatoire, pour l'état du résultat global et le compte de résultat. Ainsi, l'état du résultat global est renommé « état du résultat net et des autres éléments du résultat global », (et le compte de résultat est renommé « état du résultat net »).</p>



# Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

<p>Amendements à IAS I Présentation des autres éléments du résultat globale (Suite)</p>	<p>Les modifications d'IAS I maintiennent la possibilité de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global soit dans un état unique, soit dans deux états séparés, mais consécutifs.</p> <p>Cependant, ces modifications exigent le regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories dans la section des autres éléments du résultat global : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies. L'impôt sur le résultat à l'égard des autres éléments du résultat global doit être affecté de la même manière – les modifications n'ont pas d'incidence sur la possibilité de présenter les autres éléments du résultat global avant ou après impôt. La nouvelle terminologie a été adoptée dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des changements de présentation susmentionnés, l'application des modifications d'IAS I n'a aucune incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global ni le résultat global total.</p>		<p>états financiers, ou lorsqu'elle procède à un reclassement d'éléments dans ses états financiers, et b) si l'application rétrospective, le retraitement rétrospectif ou le reclassement a une incidence significative sur l'information présentée dans le troisième état de la situation financière. Les modifications précisent qu'il n'est pas obligatoire de fournir des notes annexes pour ce troisième état de la situation financière.</p> <p>Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société vu qu'elle n'a pas retraité ses états financiers des périodes antérieures.</p>
<p>Amendements d'IAS I, Présentation des états financiers (dans le cadre des Améliorations annuelles d'IFRS Cycle 2009-2011 publiés en mai 2012</p>	<p>Les Améliorations annuelles aux IFRS Cycle 2009-2011 comprennent un certain nombre de modifications apportées aux IFRS. Les modifications pertinentes pour la Société sont les modifications apportées à IAS I précisant les circonstances dans lesquelles une entité doit présenter un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente (troisième état de la situation financière) et les notes annexes aux états financiers. Les modifications précisent qu'une entité est tenue de présenter un troisième état de la situation financière a) si elle applique une méthode comptable de manière rétrospective, ou effectue un retraitement rétrospectif de ses</p>	<p>Amendements à IAS I Présentation des autres éléments du résultat globale</p>	<p>IAS 19 (révisée en 2011) modifie la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi. La modification la plus significative a trait à la comptabilisation des variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs des régimes. Les modifications exigent la comptabilisation des variations des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes lorsqu'elles surviennent, ce qui élimine l'approche du corridor permise aux termes de la version antérieure d'IAS 19 et accélère la comptabilisation du coût des services passés. Tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global afin que l'actif net ou l'obligation nette au titre des régimes de retraite soit comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière pour refléter la pleine valeur du déficit ou de l'excédent des régimes. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs des régimes, termes utilisés dans la version précédente d'IAS 19, sont remplacés par les « intérêts nets » dans IAS 19 (révisée en 2011), qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au</p>



passif net au titre des prestations définies.

L'application de l'amendement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société vu que la société ne dispose pas d'un régime à prestations déterminées.

Nouvelles normes et normes révisées	Effectives pour les exercices ouverts à compter du ou après le
IFRS 9	1 Janvier 2018
Amendements à IFRS 9 et IFRS 7	1 Janvier 2018
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 and IAS 27	1 Janvier 2014
Amendements à IAS 32	1 Janvier 2014

**ii) Incidence des nouvelles normes et des normes révisées et interprétations sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et les exercices ultérieurs**

**IFRS 9, Instruments financiers**

IFRS 9, publiée en novembre 2009, présente de nouvelles exigences de classification et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 a été modifiée en octobre 2010 pour inclure les exigences en matière de classification et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Principales exigences d'IFRS 9 :

- Tous les actifs financiers comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, sont ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Plus précisément, les instruments d'emprunt dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels, et pour lesquels les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont généralement évalués au coût amorti à la fin des périodes comptables ultérieures.

Tous les autres instruments d'emprunt et

instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la fin des périodes comptables ultérieures. En outre, selon IFRS 9, les entités peuvent faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres (qui n'est pas détenu à des fins de transaction), auquel cas seuls les dividendes seront généralement comptabilisés en résultat net.

- En ce qui a trait à l'évaluation des passifs financiers qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, IFRS 9 exige que le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est imputable aux changements du risque de crédit de ce passif soit comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, sauf si la comptabilisation des effets des changements du risque de crédit du passif dans les autres éléments du résultat global crée ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat net. Les variations de la juste valeur imputables au risque de crédit d'un passif financier ne sont pas ultérieurement reclassées en résultat net. En vertu d'IAS 39, l'intégralité du montant de la variation de la juste valeur du passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisée en résultat net. L'application de cette norme est susceptible d'avoir une incidence sur les montants présentés dans les états financiers de la société. Il est toutefois impossible de fournir une estimation raisonnable de l'incidence d'IFRS 9 tant qu'un examen détaillé n'aura pas été effectué à cet égard.

**Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 Entités d'investissement**

Les modifications d'IFRS 10 définissent une entité d'investissement et exigent qu'une entité présentant l'information financière qui répond à la définition d'entité d'investissement s'abstienne de consolider ses filiales, et qu'elle les évalue plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses états financiers consolidés et individuels.

**Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 Entités d'investissement (Suite)**

Pour être admissible à titre d'«entité d'investissement», l'entité doit :



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

- Obtenir des fonds auprès d'un ou plusieurs investisseurs et lui (leur) fournir des services professionnels de gestion de placements.
- Déclarer à son ou ses investisseurs que son objectif commercial est d'investir dans des fonds afin de dégager des plus-values sur capital ou des revenus de placement, ou les deux.
- Evaluer la performance de la quasi-totalité de ses participations à la juste valeur.

Des modifications corrélatives d'IFRS 12 et d'IAS 27 ont été apportées en vue d'introduire de nouvelles obligations d'information pour les entités d'investissement.

Selon les dirigeants de la Société, les modifications apportées pour les entités d'investissement n'auront aucune incidence sur les états financiers de la Société, étant donné que la Société n'est pas une entité d'investissement.

### **Amendements à IAS 32 Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers**

Les modifications d'IAS 32 donnent des précisions sur les exigences en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions «a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation» et «réalisation et règlement simultanés».

Selon les dirigeants de la Société, l'application de ces modifications apportées à IAS 32 n'aura aucune incidence significative sur les états financiers de la société, étant donné que la Société n'a aucun actif financier ni passif financier admissible à la compensation.

### **iii) Adoption anticipée de normes**

La Société n'a pas adopté de façon anticipée de nouvelle norme ou de norme révisée en 2013.

### **3. Brève description des principes comptables appliqués**

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

### **(a) Base de préparation**

#### *Déclaration de conformité*

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'Information Financière (IFRS) et suivant les normes d'interprétation élaborées à ce sujet par l'International Accounting Standards Board – IASB (Comité des normes comptables internationales).

La monnaie de présentation est le dollar des Etats Unis (US\$'000) et les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des principes comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

### **(b) Méthode de Consolidation**

#### *(a) Filiales*

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. La Société doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci.



Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur. Le Groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Lorsqu'une contrepartie transférée par le Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée en vertu du regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture subséquentes et comptabilisées conformément à IAS 39 soit en résultat net, soit comme variation du résultat global. La contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres ne doit pas être réévaluée aux dates de clôture subséquentes, et son règlement ultérieur doit être comptabilisé dans les capitaux propres.

L'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur

le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs nets identifiables est comptabilisé comme un goodwill. Si la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise dans le cadre d'une acquisition à des conditions avantageuses, la différence est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Les transactions et soldes inter-sociétés et les profits latents sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Lorsque des montants nécessaires reportés par les filiales ont été ajustés pour se conformer aux méthodes comptables du groupe.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ses filiales Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A, Société Africaine de Réassurance Takaful (Egypte) et Sherbone Number Ten Parktown gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A..

#### *b) Changements dans les participations dans les filiales sans changement de contrôle*

Les transactions avec les intérêts minoritaires qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue et part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également enregistrés en capitaux propres.

#### *(c) Cession de filiales*

Lorsque le groupe cesse d'avoir le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans l'entité est réévalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle, le changement de la valeur comptable antérieure des actifs est comptabilisé en résultat net. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de comptabilisation ultérieure de la participation conservée comme une entreprise



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

associée, une coentreprise ou un actif financier. De plus, tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale. Cela peut signifier que les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Les participations dans les sociétés filiales inscrites dans les comptes de la Société sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des provisions pour dépréciation.

### **(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers**

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres à régler et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la base du jugement. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### **(d) Classification des contrats d'assurance**

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

### **(e) Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance**

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme

que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

### **(i) Primes d'assurance à court terme**

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

### **(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises**

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.



### **(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme**

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres à payer et les sinistres encourus mais non déclarés (IBNR). Les sinistres à payer comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont évalués selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres à payer sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

### **(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme**

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes ultérieures de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

### **(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme**

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les

sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres à payer sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéficiaires ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

### **(f) Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Les amortissements sont calculés sur les autres biens et équipements sur la base linéaire afin de ramener le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile comme suit :

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations et équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire.

Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

### **(g) Actifs incorporels**

#### **(i) Logiciels**

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont amortis sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts externes, directement liés à la production de logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à générer un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés au développement de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis sur la base linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

#### **(ii) Coûts d'acquisition différés**

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

#### **(h) Immeuble de placement**

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les terrains inaliénables et les immeubles. Ils sont comptabilisés à leur coût réel diminué du montant cumulé d'amortissement et d'éventuelles pertes de valeurs. Les terrains inaliénables ne font pas l'objet d'un

amortissement. En ce qui concerne les immeubles, le calcul de l'amortissement se fait sur la base linéaire destinée à ramener le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.

### **(i) Placements**

Actifs financiers – Comptabilisation, classification et Evaluation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

#### *i) Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après l'évaluation initiale au coût, les créances sont ensuite réévaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et des frais et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

#### *ii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL)*

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat sont ceux qui ont été soit acquis pour générer un bénéfice sur des fluctuations à court terme des prix ou de la marge du revendeur, ou sont des instruments financiers inclus dans un portefeuille dans lequel un modèle de prise de bénéfice à court terme existe. Les placements classés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés au coût, puis réévalués à la juste valeur sur la base de cours acheteur ou offres de prix de revendeur, sans déduction des coûts de transaction. Tous les gains et pertes réalisés ou non sont inclus dans le résultat net. Le produit d'intérêt généré sur des placements détenus à des fins de transactions est comptabilisé comme revenu de placement.

#### *iii) Placements détenus jusqu'à échéance*

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de



paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement et les pertes découlant de la dépréciation de ces placements sont comptabilisés dans le résultat net.

#### iv) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers destinés à être détenus pour une durée indéterminée, qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidités, ou des changements dans les taux d'intérêt, taux de change ou des cours des actions sont classifiés comme disponibles à la vente et sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite réévalués à leur juste valeur, sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les gains et pertes latents résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classifiés comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve au titre de la réévaluation des placements, à l'exception des pertes de valeur, les intérêts calculés selon la méthode de l'intérêt effectif et des gains et pertes de change sur les actifs monétaires qui sont comptabilisés en résultat net. Lorsque l'investissement est cédé ou est déterminé à être compromise, le gain ou la perte cumulé précédemment accumulé dans la réserve de juste valeur est reclassée en résultat. Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé ou considéré comme déprécié, le cumul des gains ou pertes antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net de la période.

#### Dépréciation des Actifs financiers

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs

financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale des actifs financiers sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Une indication objective d'une perte de valeur des créances survient en cas de difficultés financières importantes de la contrepartie ou de rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal. Le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients dont la valeur comptable est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Si une créance est considérée irrécouvrable, elle est passée en perte en contrepartie du compte de provision. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment passés en perte est crédité au compte de résultat net de l'exercice. Les variations de la valeur comptable du compte de provisions sont comptabilisées en résultat net.

#### Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, elle comptabilise sa part conservée dans l'actif et un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

#### (j) Créances sur les opérations de réassurance

Tous les comptes de créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

et sont présentés en valeurs brutes dans le compte de résultat et l'état de la situation globale.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des récessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la perte de valeur qui est porté dans le résultat net de la période.

### **(k) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comprennent les actifs à court terme, fortement liquides qui sont facilement convertibles en des montants déterminés de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de taux de change.

### **(l) Conversion de devises**

#### **(i) Monnaie de compte et de présentation**

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi une monnaie commune, le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

#### **(ii) Conversion de devises**

Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont comptabilisés dans l'état du résultat global. Les différences de change des capitaux détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur à la juste valeur.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont convertis dans la monnaie de compte comme suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque situation financière présentée sont convertis au cours de change en vigueur à la date de ladite situation financière;
- b) Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours moyen de change sur cette période (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les produits et charges sont convertis à la date des transactions) ;
- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

### **(m) Contrat de location**

Les contrats de location dans lesquels une proportion significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont conservés par une entité au sein du groupe en tant que locataire, sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués dans le cadre de location simple sont imputés en produit sur la base linéaire sur la durée du bail.

### **(n) Avantages du personnel**

#### **Régime de retraite et avantages assimilés**

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un régime de retraite à cotisations définies et un régime de gratification de retraite sans capitalisation à prestation déterminées. Dans le cadre du régime à cotisations définies, la Société verse des contributions définies à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite.

Les droits du personnel au régime de retraite dans le cadre de la gratification dépendent des années de service et du salaire de l'individu en fin de carrière. Les versements effectués par le Groupe au régime à cotisations définies sont inscrits au de compte de



résultat de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans la situation financière dans le cadre du régime de gratification de retraite sans capitalisation représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

#### **Autres avantages du personnel**

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

#### **(o) Impôt sur le revenu**

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge/(produit) d'impôt comprend par conséquent les impôts courants et différés en Afrique du Sud relatifs à la filiale Sud-Africaine et sont calculés conformément à la législation fiscale Sud-Africaine.

##### *Impôt courant*

L'impôt auquel la Société est assujettie actuellement est fondé sur le bénéfice annuel imposable. Le bénéfice imposable est différent du bénéfice tel que présenté dans l'état du revenu global en raison de certains éléments de charge ou produit qui sont imposables ou déductible d'un exercice à l'autre et d'autres qui ne le sont jamais. Pour déterminer le montant de l'impôt payable par la Société, on utilise les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de la période de reporting.

##### *Impôt différé*

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre les montants déclarés de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées pour calculer le bénéfice imposable. Le passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. L'actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un

bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées. L'actif et le passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsque la différence temporelle naît de bonne foi ou de la comptabilisation initiale (et non d'un regroupement) d'autres actifs ou passifs dans une transaction sans conséquence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Le montant déclaré de l'actif d'impôt différé est révisé à la fin de chaque période comptable et revu à la baisse dans la mesure où il n'est plus probable que le bénéfice imposable soit suffisant pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

Le passif et l'actif d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pendant la période à laquelle la passif est réglé ou l'actif réalisé, ce à la lumière des taux d'imposition en vigueur à la fin de la période de reporting. L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui naîtraient de la manière dont la Société espère recouvrer ou régler le montant déclaré de son actif et de son passif à la clôture de la période de reporting.

##### *Impôt courant et différé pour l'exercice*

Les impôts courant et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf lorsqu'ils se rapportent à des postes comptabilisés dans les autres éléments du revenu global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du revenu global.

#### **(p) Dividendes**

Les dividendes à payer sont comptabilisés comme dettes de la période de leur approbation par les actionnaires.

#### **(q) Chiffres comparatifs**

Dans la mesure du possible, les données comparatives ont été ajustées pour tenir compte des changements de présentation adoptée pour l'exercice en cours.



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
<b>4 Placements</b>		
<b>i) Placements par catégorie</b>		
i) Placements par catégorie		
Détenus jusqu'à échéance		
Dépôts bancaires	49 866	111 640
Dépôts auprès des cédantes	129 104	124 158
Valeurs à taux fixe conservées à échéance	137 733	110 175
Valeurs à taux flottant au cours du marché	4 418	30 564
	321 121	376 537
A la juste valeur par le compte de résultat		
Valeurs à taux fixe à la valeur de marché	132 128	105 063
Placements en actions cotées à la valeur de marché	85 130	77 558
	217 258	182 621
Disponible à la vente		
Obligations remboursables par anticipation	3 294	3 157
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	13 809	14 052
	17 103	17,209
	555 482	576 367

Les placements détenus à échéance sont reportés dans les états financiers du Groupe à leur coût amorti de 137 733 400 \$EU au 31 décembre 2013 (2012 : 110 175 663 \$EU). La valeur de marché des éléments d'actif détenus à échéance au 31 décembre 2013 était de 137 304 983 \$EU (2012: 114 203 022\$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 13 808 966\$EU (2012: 14 051 635\$EU) ont été comptabilisés au coût historique, leur juste valeur ne pouvant être déterminée car la marge raisonnable d'estimations est importante et les probabilités de ces différentes estimations difficiles à évaluer de façon fiable.

### ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs

	2013 %	2012 %
Placements productifs d'intérêts libellés en :		
Dollar des Etats-Unis	2,67	3,24
Euro	1,40	1,39
Rand sud-africain	8,32	8,65

### iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans la situation financierè

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable.

- Niveau 1: La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur des marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2: La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ; et
- Niveau 3: La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluations, qui tiennent compte de données relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des informations observables du marché (données inobservables).

**4. Placements (suite)**

31/12/2013

	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	-	217 258	-	217 258
<b>Actifs financiers disponibles pour la vente</b>				
Obligations remboursables par anticipation	-	3 294	-	3 294
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>220 552</b>	<b>-</b>	<b>220 552</b>

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte de résultat et les placements en actions cotées à la valeur de marché portés au compte de résultat.

31/12/2012

	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	Total '000 \$EU
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat</b>				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	-	182 621		182 621
<b>Actifs financiers disponibles pour la vente</b>				
Obligations remboursables par anticipation	-	3 157		3 157
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>185 778</b>		<b>185 778</b>

**5 Frais d'acquisition différés**

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
Solde au 1er janvier	43 386	35 892
Impact du taux de change sur le solde d'ouverture	(1 286)	(245)
	42 100	35 647
Décaissés pendant l'exercice	(42 100)	(35 647)
Différés pendant l'exercice	44 776	43 386
<b>Au 31 décembre</b>	<b>44 776</b>	<b>43 386</b>



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

	<b>2013</b> <b>'000 \$EU</b>	<b>2012</b> <b>'000 \$EU</b>
<b>6 Créances nées des opérations de réassurance</b>		
Créances brutes résultant des accords de réassurance	172 738	149 085
Provision pour perte de valeur	(20 475)	(17 909)
	<b>152 262</b>	<b>131 176</b>
Comprenant :		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	59 385	71 350
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	92 877	59 826
	<b>151 262</b>	<b>131 176</b>
<b>7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>		
Sinistres à recouvrer	41 111	40 277
Primes de rétrocession différées	23 047	17 812
	<b>64 158</b>	<b>58 089</b>
<b>8 Immeubles de placement</b>		
<b>Coût</b>		
Au 1er janvier	9 710	9 710
Acquisitions	20	-
Au 31 décembre	9 730	9 710
<b>Amortissement</b>		
Au 1er janvier	1 875	1 703
Dotations de l'exercice	167	172
Au 31 décembre	2 042	1 875
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>7 688</b>	<b>7 835</b>
Les montants suivants ont été portés dans l'état de résultat net et du résultat global au titre des immeubles de placement :		
<b>Revenus locatifs nets (Note 17)</b>	<b>2 513</b>	<b>2 080</b>

Les immeubles de placement représentent les espaces à louer dans les immeubles du Siège à Lagos et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca.

Selon Knight Frank, une agence d'experts immobiliers, au 17 avril 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Siège était de 45,531 millions \$EU (valeur comptable nette : 5,828 millions \$EU).

Selon l'agence d'experts immobiliers Elodie Cantal SARL, au 1er avril 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau Régional de Casablanca était de 4,831 millions \$EU (valeur comptable nette : 3,361 millions \$EU).

Selon Knight Frank Kenya, une agence d'experts immobiliers, au 24 May 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau Régional de Nairobi était de 8,13 millions \$EU (valeur comptable nette : 2,107 millions \$EU).



## 8 Immeubles de placement (Suite)

Le détail des immeubles de placement du Groupe et l'information relative à la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2013 sont présentés ainsi qu'il suit :

	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	Juste valeur au 31/12/2013 '000 \$EU
Immeuble du Siège	-	45 531	-	45 531
Immeuble du bureau régional de Casablanca	-	4 831	-	4 831
Immeuble du bureau régional de Nairobi	-	8 130	-	8 130

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'année.

	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	Juste valeur au 31/12/2012 '000 \$EU
Immeuble du Siège	-	5 828	-	5 828
Immeuble du bureau régional de Casablanca	-	3 361	-	3 361
Immeuble du bureau régional de Nairobi	-	2 107	-	2 107

## 9 Immobilisations corporelles

	Immobilisation en cours '000 \$EU	Biens immobiliers et terrains '000 \$EU	Installations et équipements '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013:</b>					
<b>Coût</b>					
Au 1er janvier	1 384	9 440	11 950	1 331	24 105
Acquisitions	1 013	2 157	940	176	4 286
Cessions	-	-	(391)	(236)	(627)
Reclassements	(13)	-	13	-	-
	2 384	11 597	12 512	1 271	27 764
<b>Amortissement</b>					
Au 1er janvier	-	2 001	8 459	945	11 405
Dotation aux amortissements	-	181	1 203	215	1 599
Reprise sur amortissements	-	-	(291)	(236)	(527)
	-	2 182	9371	924	12 477
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>2 384</b>	<b>9 415</b>	<b>3 141</b>	<b>347</b>	<b>15 287</b>



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### 9 Immobilisations corporelles (suite)

	sation en cours '000 \$EU	immobiliers et terrains '000 \$EU	et équipe- ments '000 \$EU	de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
<b>Exercice clos le</b>					
<b>31 décembre 2012:</b>					
Coût					
Au 1er janvier	2 249	9 402	10 082	1 244	22 977
Acquisitions	330	38	768	141	1 277
Cessions	-	-	(95)	(54)	(149)
Reclassements	(1 195)	-	1 195	-	-
	1 384	9 440	11 950	1 331	24 105
<b>Amortissement</b>					
Au 1er janvier	-	1 840	7 390	786	10 016
Dotations aux amortissements	-	161	1 155	213	1 529
Reprise sur amortissements	-	-	(86)	(54)	(140)
	-	2 001	8 459	945	11 405
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>1 384</b>	<b>7 439</b>	<b>3 491</b>	<b>386</b>	<b>12 700</b>

Sont inclus dans les biens immobiliers et terrains en pleine propriété un montant total de 4 342 887 \$EU (2012: 3 951 596 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi, Casablanca et Afrique du Sud.

Sont inclus ci-dessus, des actifs au coût d'acquisition total de 6 023 483 \$EU (2012 : 4 800 875 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2013. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations aurait été de 1 153 413 \$EU (2012 : 919 313 \$EU).

### 10. Immobilisations incorporelles

Exercice clos le 31 décembre 2013 :	Logiciels & projets 31 décembre 2013 '000 \$EU	Logiciels & projets 31 décembre 2012 '000 \$EU
<b>Coût</b>		
Au 1er janvier	971	971
Acquisitions	741	-
Au 31 décembre	1 712	971
<b>Amortissement</b>		
Au 1er janvier	971	971
Dotation aux amortissements	-	-
Au 31 décembre	971	971
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>741</b>	<b>-</b>

Sont inclus ci-dessus, des actifs au coût d'acquisition total de 971 303 \$EU (2012 : 971 303 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2013. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations aurait été de 194 260 \$EU (2012 : 194 260 \$EU).



<b>11. Dettes nées des opérations de réassurance</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	40 471	39 793
Soldes dus aux récessionnaires	7 250	13 780
	<b>57 721</b>	<b>53 573</b>

## 12. Impôts différés passifs

L'impôt différé est uniquement lié à une filiale, Société Africaine de Réassurance Afrique du Sud S.A (ARCSA) et est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%.  
Ci-après les mouvements sur le compte d'impôt différé:

Au 1er janvier	2 627	843
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(499)	(39)
Charge portée au compte de résultat (Note 22)	475	1 823
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 603</b>	<b>2 627</b>

Les impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge/(produit) d'impôt différé dans les états financiers sont dus aux éléments suivants :

	<b>01.01.13</b>	<b>Imputé au Compte de résultat</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>	<b>000\$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Amortissement dérogatoires	(66)	(14)	(80)	(66)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	2 693	489	3 182	2 732
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(499)	-	(499)	(39)
<b>Passif net de l'impôt différé</b>	<b>2 128</b>	<b>475</b>	<b>2 603</b>	<b>2 627</b>

## 13 Provisions techniques

### i) Analyse des soldes en suspens

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Provision pour sinistres déclarés	374 181	399 227
Provision pour sinistres survenus mais non déclarés	68 963	64 558
Réserve de conversion cumulée	(9 962)	(11 890)
<b>Total sinistres en cours</b>	<b>433 182</b>	<b>451 895</b>
Provision pour primes non acquises	190 485	176 947
	<b>623 667</b>	<b>628 842</b>
<b>Comprenant :</b>		
- au titre de l'exercice sous revue	320 708	332 025
- au titre d'exercices précédents	302 959	296 817
	<b>623 667</b>	<b>628 842</b>



## Notes Annexées aux États Financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Société Africaine de Réassurance

### ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Exercice	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	'000 \$EU	'000\$EU	'000\$EU								
Montant brut de la provision pour sinistres à régler	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025	320 708
Montant brut payé (cumulé) :											
Après 1 an	36 866	48 968	51 265	61 065	82 410	121 336	116 271	107 963	91 909	108 649	-
Après 2 ans	89 911	70 452	67 657	92 138	129 566	167 922	152 433	163 498	153 569	-	-
Après 3 ans	101 200	77 164	76 434	108 658	153 827	188 457	169 968	182 869	-	-	-
Après 4 ans	104 722	83 147	83 881	115 327	169 617	197 253	189 701	-	-	-	-
Après 5 ans	108 481	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	-	-	-	-	-
Après 6 ans	108 481	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	-	-	-	-	-
Après 7 ans	108 481	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	-	-	-	-	-
Après 8 ans	108 481	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	-	-	-	-	-
Après 9 ans	108 481	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	-	-	-	-	-
Après 10 ans	108 481	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	-	-	-	-	-
Réestimé:											
Exercice clôturé :	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025	320 708
Après 1 an	131 985	128 836	102 876	117 432	174 442	212 563	204 840	130 291	133 668	211 016	-
Après 2 ans	132 575	114 114	136 360	137 660	205 816	213 216	193 863	215 433	201 879	-	-
Après 3 ans	137 471	132 279	120 260	143 870	203 417	205 401	212 347	216 229	-	-	-
Après 4 ans	144 008	111 528	124 345	139 407	192 482	224 140	211 157	-	-	-	-
Après 5 ans	137 500	112 969	116 445	137 316	192 446	224 929	-	-	-	-	-
Après 6 ans	139 522	109 417	101 320	135 838	191 527	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	137 469	99 287	105 155	134 042	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	118 375	99 018	103 706	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	117 802	98 905	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	117 307	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent/(Déficit) brut	17 005	36 668	45 209	3 349	(7 187)	45 853	(1 811)	44 935	71 132	129 009	-

**14. Autres Réserves**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Réserve générale	218 498	176 097
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistralité	23 200	15 200
Réserve pour ajustement de la valeur de marché	73	77
Réserve de conversion	(36 390)	(19 399)
	<b>211 675</b>	<b>178 269</b>

**(i) Réserve générale**

Conformément à la résolution n° 4/1992 de l'Assemblée Générale, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

**(ii) Réserve pour fluctuations de taux de change**

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

**(iii) Réserve pour fluctuation de sinistralité**

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres à régler, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

**(iv) Réserve de conversion**

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change latents résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société des actifs et passifs libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

**(v) Réserve pour ajustement de la valeur de marché**

La réserve pour ajustement de la valeur de marché est le gain ou la perte latent résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classés comme disponible à la vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres à la page 44.

**15. Capital social**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>Nombre</b>	<b>Nombre</b>
<b>Capital social autorisé</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>Emis et entièrement libéré</b>	<b>2 940 405</b>	<b>2 866 637</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
<b>Emis et entièrement libéré au 31 décembre</b>	<b>294 040</b>	<b>286 664</b>
Valeur nominale de l'action	100 \$EU	100 \$E

La variation du capital social entièrement libéré se présente comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Au 1er janvier	286 664	264 885
Actions ordinaires émises et libérées	7 376	21 779
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>294 040</b>	<b>286 664</b>



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### 16. Prime brute acquise

La production par branche s'analyse comme suit :

	2013			2012		
	Brut	Rétro- cession	Net	Brut	Rétro- cession	Net
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Incendie et Accident	483 570	(32 124)	451 446	477 269	(20 518)	456 751
Maritime et Aviation	136 380	(58 804)	77 576	114 532	(34 015)	80 517
Vie	32 195	(5 155)	27 040	28 148	(5 834)	22 314
	<b>652 145</b>	<b>(96 083)</b>	<b>556 062</b>	<b>619 949</b>	<b>(60 367)</b>	<b>559 582</b>

### 17. Produits de placements

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
<b>Détenus jusqu'à échéance</b>		
Produit d'intérêt sur dépôts bancaires	12 637	17 028
Produit d'intérêt sur dépôt auprès des Cédantes	2 296	2 313
Produit d'intérêt sur titres détenus jusqu'à l'échéance à taux fixe	6 435	5 647
Produit d'intérêt sur titres à taux variable	119	99
	<b>21 487</b>	<b>25 087</b>
<b>Juste valeur par le résultat net</b>		
Produit d'intérêt sur titres à la juste valeur par le résultat net à taux fixe	8 100	5 135
Dividendes des placements en actions cotées à la juste valeur par le résultat net	2 566	1 719
Gains sur la juste valeur des placements en actions cotées	11 855	7 740
Gains sur la juste valeur des obligations cotées	(3 940)	2 725
	<b>18 581</b>	<b>17,320</b>
<b>Disponible à la vente</b>		
Dividendes des placements en actions non cotées évalués au coût diminué des pertes de valeur	<b>1 139</b>	<b>971</b>
Revenu des loyers	2 513	2 080
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'actions	2 339	1 755
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'obligations	291	1 277
Frais de gestion sur portefeuille d'actions	(504)	(402)
Frais de gestion sur portefeuille d'obligations	(505)	(426)
	<b>45 341</b>	<b>47 661</b>

**18. Autres revenus d'exploitation**

Honoraires	606	1 082
Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations	(61)	23
Revenus divers	509	19
	<b>1 054</b>	<b>1 124</b>

**19. Charge de sinistres**

	2013			2012		
	Brut	Rétro- cession	Net	Brut	Rétro- cession	Net
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Incendie et Accident	285 767	(7 433)	278 334	295 171	(8 084)	287 087
Maritime et Aviation	41 471	(7 215)	34 256	59 024	(22 797)	36 227
Vie	16 697	(2 569)	14 128	12 179	(2 298)	9 881
	<b>343 935</b>	<b>(17 217)</b>	<b>326 718</b>	<b>366 374</b>	<b>(33 179)</b>	<b>333 195</b>

**20. Frais d'acquisition**

	2013	2012
	'000 \$EU	'000 \$EU
Commissions payées	149 099	145 527
Charges payées	19 488	18 868
Variation des frais d'acquisition différés	(4 110)	(7 326)
	<b>164 477</b>	<b>157 069</b>

**21 Frais généraux**

Charges de personnel	20 965	19 116
Honoraires du Commissaire aux comptes	262	262
Dotations aux amortissements immeubles et matériels	1 599	1 529
Dotations aux amortissements des immeubles de placement	167	172
Dépréciation des créances nées des opérations de réassurance	2 442	2 449
Frais de location-exploitation	365	418
Frais de réparation et d'entretien	1 145	1 091
Honoraires de consultants	762	926
Frais et indemnités de voyage	772	677
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	1 245	1 098
Eau & Electricité	617	(418)
Assurance	582	790
Frais de communication	394	383
Publicité et frais de représentation	615	422
Formations et frais d'abonnements	437	521
Assistance technique	126	60
Frais médicaux	491	475
Outils informatique et frais connexes	394	290
Transport et maintenance	158	149
Frais bancaires et autres frais	322	270
Charges diverses de bureau	197	166
Frais juridiques	64	38
Dons	36	26
	<b>34 157</b>	<b>30 910</b>

Sont incluses dans les charges de personnel, les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 518 347 \$EU (2012: 2 376 455 \$EU).



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### 22. Impôt sur les résultats

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt dans les états financiers est relatif au bénéfice réalisé par sa filiale et elle est calculée sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Impôt sur le revenu de l'exercice	1 893	2 530
(Crédit)/Charge d'impôt différé sur le revenu (Note 12)	475	1 823
	<b>2 368</b>	<b>4 353</b>

La variation d'impôts recouvrables se présente comme suit :

Au 1er janvier	2 284	510
Charge d'impôt de l'exercice	(1 893)	(2 530)
Impôts payés	1 983	4 304
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 374</b>	<b>2 284</b>

### 23. Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 20 juin 2014, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, un montant de 4.5 \$EU par action (2012 : 4.5 \$EU) pour un total de 2 940 405 actions, soit au total 13 224 183,75 \$EU (2012 : 12 666 983,06 \$EU). Les dividendes déclarés lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2013 ont été imputés aux capitaux propres dans les présents états financiers. Les dividendes à payer sur les résultats de 2013 seront traités comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2014.

Le mouvement du compte dividendes à payer est comme suit :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Au 1er janvier	5 309	3 369
Dividende final déclaré	12 667	8 545
Dividendes payés	(13 932)	(6 605)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>4 044</b>	<b>5 309</b>



## 24 Notes à l'état consolidé des flux de trésorerie

a) Rapprochement du résultat avant impôt et des flux de trésorerie provenant des opérations :

	Notes	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
Résultat avant impôt		87 169	96 999
Ajustements au titre de :			
Amortissements des immeubles de placement	8	167	172
Amortissements des autres biens et équipements	9	1 599	1 529
(Plus)/Moins-value sur cessions de biens et équipements		61	(23)
Variation de la juste valeur des actifs financiers		(7 915)	(10 465)
Variations relatives au fonds de roulement :			
- Primes à recevoir		(6 534)	(5 724)
- Coûts d'acquisition différés		(1 390)	(7 494)
- Créances de réassurance		(21 086)	10 665
- Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		(6 069)	(23 872)
- Débiteurs divers		(201)	(2 872)
- Créiteurs divers		(3 583)	490
- Dettes de réassurance		4 148	(22 296)
- Provisions techniques		(5 175)	68 483
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>41 191</b>	<b>105 592</b>
b). Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et soldes bancaires		90 969	71 795
Comptes à terme auprès des institutions financières avec échéance de 90 jours au plus		387 154	360 469
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>478 123</b>	<b>432,264</b>



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### 25. Transactions avec les parties liées et soldes

i) Aucun actionnaire individuel ne détient de participation majoritaire dans la Société.

ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
Jetons de présence des Administrateurs (non Exécutifs)	604	468
Autres rémunérations (membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 302	1 241
- Indemnités de fin de service	192	435

### 26. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

#### Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie. Les contrats de rétrocession en vigueur sont les suivants :



## 26. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

### 31 décembre 2013

#### Branche

	<b>Limite de couverture '000 \$EU</b>	<b>Rétention nette '000 \$EU</b>
Excédant de sinistre par risque - dommages aux biens	80 000	20 000
Excédant de sinistre par événements	215 000	215 000
Excédant de sinistre marine et énergie	60 000	15 000
Excédant de sinistre aviation	15 000	3 000

### 31 décembre 2012

Excédant de sinistre par risque - Dommages aux biens	80 000	20 000
Excédant de sinistre par événements	215 000	215 000
Excédant de sinistre marine et énergie	60 000	15 000
Excédant de sinistre aviation	15 000	3 000

## 27. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises.

Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

### a) Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux créances est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur lesquelles nous avons des créances, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres à régler concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les créances sont présentées à leur valeur actuelle, nettes de la provision pour dépréciation. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

### b) Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2013, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Au 31 décembre 2013 (En '000 \$EU)</b>							
<b>ACTIF FINANCIER</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	478 123	-	-	-	-	-	478 123
Créances de réassurance	59 385	49 356	34 557	8 964	-	-	152 262
Primes de rétrocession différées	22 561	385	64	37	-	-	23 047
Placements:							
- Dépôts bancaires	49 866	-	-	-	-	-	49 866
- Dépôts auprès des cédantes	10 216	32 091	14 511	10 103	10 271	51 912	129 104
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	15 633	16 158	12 311	21 017	23 273	43 735	132 127
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	5 706	19 600	17 589	15 616	11 089	68 134	137 734
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	596	2 414	1 408	-	-	-	4 418
Obligations remboursables	3 294	-	-	-	-	-	3 294
Placements en actions à la juste valeur	85 130	-	-	-	-	-	85 130
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	-	13 809	13 809
	170 441	70 263	45 819	46 736	44 633	177 590	555 482
<b>Total</b>	<b>739 248</b>	<b>136 531</b>	<b>86 503</b>	<b>56 885</b>	<b>45 601</b>	<b>185 257</b>	<b>1 250 025</b>
<b>PASSIF FINANCIER</b>							
Dettes de réassurance	34 102	10 888	4 798	3 984	183	3 766	57 721
Sinistres en cours	133 728	102 367	48 310	33 359	42 750	72 668	433 182
<b>Total</b>	<b>167 830</b>	<b>113 255</b>	<b>53 108</b>	<b>37 343</b>	<b>42 933</b>	<b>76 434</b>	<b>490 903</b>

**27. Gestion des risques financiers (suite)****Au 31 décembre 2012****(En '000 \$EU)****ACTIFS FINANCIERS**

Trésorerie et équivalents de

trésorerie	432 264	-	-	-	-	-	432 264
Créances de réassurance	71 350	46 185	6 142	4 502	2 997	-	131 176
Sinistres recouvrables	13 773	9 967	2 251	4 831	4 012	5 443	40 277
Primes de rétrocession différées	17 631	125	11	45	-	-	17 812
	535 018	56 277	8 404	9 378	7 009	5 443	621 529

Placements :

- Dépôts bancaires	111 640	-	-	-	-	-	111 640
- Dépôts auprès des cédantes	13 784	25 637	16 052	12 964	8 463	47 258	124 158
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	7 374	8 278	11 101	9 816	15 123	53 371	105 063
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	2 263	9 371	15 711	13 164	21 218	48 448	110 175
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	21 139	5 500	2 410	1 515	-	-	30 564
Obligations remboursables	3 157	-	-	-	-	-	3 157
Placements en actions à la juste valeur	77 558	-	-	-	-	-	77 558
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	-	14 052	14 052
	236 915	48 786	45 274	37 459	44 804	163 129	576 367

**Total 771 933 105 063 53 678 46 837 51 813 168 572 1 197 896****PASSIFS FINANCIERS**

Dettes de réassurance	16 976	5 387	6 349	984	10 098	13 779	53 573
Sinistres en suspens	155 078	81 812	54 582	44 434	28 805	87 184	451 895
<b>Total</b>	<b>172 054</b>	<b>87 199</b>	<b>60 931</b>	<b>45 418</b>	<b>38 903</b>	<b>100 963</b>	<b>505 468</b>

**c) Risques de marché****i) Risque de taux d'intérêt**

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la juste valeur. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

La Note 4 présente le taux d'intérêt moyen pondéré sur les principaux investissements productifs d'intérêts.

### **(ii) Risque de variation du cours des actions**

Ce risque porte sur la perte potentielle de la juste valeur résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

### **(iii) Risque de change**

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept régions dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

La Société entretient des relations d'affaires avec des partenaires de pays variés et fait face au risque de change découlant de l'usage de différentes monnaies, principalement en rapport avec l'euro, le rand Sud Africain, le shilling Kenyan et le naira Nigérian. Cependant, la principale exposition est celle liée au rand Sud Africain. Le risque de change résulte des opérations de réassurance exécutées dans les monnaies locales, les investissements réalisées dans une devise autre que celle utilisée dans la communication de l'information financière par la Société et qui sont par la suite portées dans les actifs et passifs au titre d'activités à l'étranger.

Les tableaux des pages 75 et 76 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2012 et 2013. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.



## Notes Annexées aux États Financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### 27 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

#### Risque de change (Suite)

Au 31 décembre 2013:  
(En '000 \$EU)

ACTIF	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	Autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	203 552	66 501	11 599	65 494	22 972	9 613	42 635	33 929	1 071	20 757	478 123
Créances de réassurance	38 713	17 811	597	17 887	6 753	9 007	14 359	12 219	2 788	32 128	152 262
Sinistres recouvrables	36 185	52	15	773	753	625	23	335	-	2 350	41 111
Primes de rétrocession différées	17 152	-	-	683	19	25	51	1 511	-	3 606	23 047
Placements :											
- Dépôts bancaires	38 307	11 559	-	-	-	-	-	-	-	-	49 866
- Dépôts auprès des cédantes	9 180	126	460	37 880	36 009	7 113	12	813	94	37 417	129 104
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	78 337	40 841	4 157	4 597	-	-	3 133	1 062	-	-	132 127
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	108 808	9 862	-	14 234	-	-	-	4 830	-	-	137 734
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	4 004	-	414	-	-	-	-	-	-	-	4 418
- Obligations remboursables	3 294	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 294
- Placements en actions à la valeur actuelle	40 068	38 037	-	3 822	-	-	2 467	736	-	-	85 130
- Placements en actions à la valeur amortie	13 172	-	-	-	-	-	637	-	-	-	13 809
<b>Total</b>	<b>590 772</b>	<b>184 789</b>	<b>17 242</b>	<b>145 370</b>	<b>66 506</b>	<b>26 383</b>	<b>63 317</b>	<b>55 435</b>	<b>3 953</b>	<b>96 258</b>	<b>1 250 025</b>
<b>PASSIF</b>											
Dettes de réassurance	-	51	1 333	4 008	1	-	-	-	-	52 328	57 721
Sinistres en suspens	131 914	85 816	629	36 678	33 574	15 819	21 589	29 909	7 504	69 750	433 182
<b>Total</b>	<b>131 914</b>	<b>85 867</b>	<b>1 962</b>	<b>40 686</b>	<b>33 575</b>	<b>15 819</b>	<b>21 589</b>	<b>29 909</b>	<b>7 504</b>	<b>122 078</b>	<b>490 903</b>

#### Codification des devises :

USD -	Dollar américain	MAD-	Dirham marocain
ZAR -	Rand sud-africain	EGP -	Livre égyptienne
GBP -	Livre britannique	NGN-	Naira nigérian
CFA -	Franc CFA	KES -	Shilling kenyan
EUR -	Euro	MUR -	Roupie mauricienne



## Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### 27. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

#### Risque de change(Suite)

Au 31 décembre 2012:  
(En '000 \$EU)

Société Africaine de Réassurance

ACTIF	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	Autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 940	143 975	8 002	28 893	25 057	3 963	37 473	22 733	1 113	7 115	432 264
Créances de réassurance	34 297	8 503	1 259	13 138	2 186	6 510	14 184	11 082	2 787	37 230	131 176
Sinistres recouvrables	35 474	88	19	1 615	847	573	234	280	-	1 147	40 277
Primes de rétrocession différées	13 934	-	2	490	31	130	1 083	1 287	-	855	17 812
Placements:											
- Dépôts bancaires	72 801	9 601	4 103	18 427	-	2 965	-	1 969	1 719	55	111 640
- Dépôts auprès des cédantes	10 691	166	411	37 913	32 964	7 019	12	698	73	34 211	124 158
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	52 044	47 711	3 674	4 310	-	-	-	481	-	-	108 220
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	86 057	11 536	-	10 122	-	-	-	2 460	-	-	110 175
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	30 156	-	408	-	-	-	-	-	-	-	30 564
- Placements en actions à la valeur actuelle	30 362	41 083	-	3 884	-	-	1 684	545	-	-	77 558
- Placements en actions à la valeur amortie	11 176	2 239	-	-	-	-	637	-	-	-	14 052
<b>Total</b>	<b>530 932</b>	<b>264 902</b>	<b>17 878</b>	<b>118 792</b>	<b>61 085</b>	<b>21 160</b>	<b>55 307</b>	<b>41 535</b>	<b>5 692</b>	<b>80 613</b>	<b>1 197 896</b>
<b>PASSIF</b>											
Solides de réassurance à payer	754	138	1 688	3 122	1	5	-	-	-	47 865	53 573
Sinistres en suspens	110 663	108 992	694	33 731	32 906	10 801	26 961	19 933	7 329	99 885	451 895
<b>Total</b>	<b>111 417</b>	<b>109 130</b>	<b>2 382</b>	<b>36 853</b>	<b>32 907</b>	<b>10 806</b>	<b>26 961</b>	<b>19 933</b>	<b>7 329</b>	<b>147 750</b>	<b>505 468</b>

Codification des devises :

USD - Dollar américain  
ZAR - Rand sud-africain  
GBP - Livre britannique  
CFA - Franc CFA  
EUR - Euro  
MAD- Dirham marocain  
EGP - Livre égyptienne  
NGN- Naira nigérian  
KES - Shilling kenyan  
MUR - Roupie mauricienne



### 28 Participation dans des filiales

Le détail des filiales significatives du Groupe à la fin de la période sous-revue se présente comme suit :

	Activité principale	Capital Social	Participation détenue	2013	2012
			'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A	Services de réassurance	*	100%	*	*
Société Africaine de Réassurance Takaful	Service de réassurance	6 000	100%	6 000	6 000
Sherborne Number Ten Parktown Gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A	Immobilier	*	100%	*	*
				<b>6 000</b>	<b>6 000</b>

\* Moins de 1 000 \$EU dans African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited — 7 actions ordinaires de 0,01 rand ; Sherborne Number Ten Parktown Investment Proprietary (South Africa) Limited — 40 000 actions ordinaires de 0,10 rand.

La Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A a un exercice social se clôturant le 31 décembre ; la Société Africaine de Réassurance Takaful le 30 juin et Sherborne Number Ten Parktown Gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A le 31 août.

#### Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A

La Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A a été créée le 9 janvier 2004. La principale activité de la société est la fourniture des services de réassurance pour la zone monétaire du Rand aussi bien le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Elle a réalisé un bénéfice de 7 974 697 \$EU (2012: 12 743 307 \$EU). Les activités majeures de la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A et les informations financières de la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

#### Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A

	2013	2012
Résumé de l'état de la situation financière	'000 \$EU	'000 \$EU
Total actif	284 368	349 935
Total passif	(232 314)	(295 521)
<b>Actifs nets</b>	<b>52 054</b>	<b>54 414</b>



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### Résumé de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
<b>Résultat net</b>	<b>64 987</b>	<b>74772</b>
Résultat avant impôt	10 287	17 096
Impôt sur le résultat	(2 312)	(4 353)
Autres éléments du résultat global	-	-
<b>Total résultat global</b>	<b>7 975</b>	<b>12 743</b>

### Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(15 719)	9 141
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	15 492	(8 668)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(227)	473
Perte nette sur actifs liquides	(96)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	508	35
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>185</b>	<b>508</b>

### Société Africaine de Réassurance Takaful S.A

La Société Africaine de Réassurance Takaful a été créée le 1er septembre 2010. La principale activité de la société est la fourniture des produits de réassurance entièrement conformes à la sharia. Elle a réalisé un bénéfice de 1 733 007 \$EU (2012 : 463 992 \$EU) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Les activités majeures de La Société Africaine de Réassurance Takaful S.A sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur la Société Africaine de Réassurance et les informations financières de la Société Africaine de Réassurance Takaful sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>		
Total actif	49 791	28 224
Total passif	(43 687)	(22 176)
<b>Actifs nets</b>	<b>6 104</b>	<b>6 048</b>



### Résumé de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global

	2013	2012
	'000 \$EU	'000 \$EU
Résultat net	5 489	3 683
Résultat avant impôt	1 601	402
Autres éléments du résultat global	132	61
<b>Total résultat global</b>	<b>1 733</b>	<b>463</b>

### Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	5 929	2630
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	234	(53)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(1 032)	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	5 131	2 577
Perte nette sur actifs liquides	(97)	(233)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	8 880	6 536
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>13 914</b>	<b>8 880</b>

### Sherborne Number Ten Parktown Gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A

Sherborne Number Ten Parktown Gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A a été acquis par la Société Africaine de Réassurance en Octobre 2012. La principale activité de la société est la gestion immobilière. Elle a réalisé un bénéfice de 143 843 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (2012 – Pertes de 7 333 \$EU). Les activités majeures de Sherborne Number Ten Parktown Gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur Sherborne Number Ten Parktown Gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A, ainsi les informations financières de Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South African) S.A sont consolidées dans les présents états financiers. Les états financiers de Sherborne Number Ten Parktown gestionnaires d'actifs (Afrique du Sud) SA consolidés dans les états financiers du Groupe sont non audités, car la vérification des comptes des compagnies de cette taille n'est pas exigée par la loi sud-africaine.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

	2013	2012
	U.S	U.S
	\$'000	\$'000
<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>		
Total actif	679	591
Total passif	(460)	(499)
<b>Actifs nets</b>	<b>219</b>	<b>92</b>



## Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

### Résumé de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
Résultat net	212	3
Résultat avant impôt	200	(10)
Impôt sur le résultat	(56)	3
Autres éléments du résultat global	-	-
<b>Total résultat global</b>	<b>144</b>	<b>(7)</b>

### Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(Perte)/Gain net sur actifs liquides	(1)	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

### 29. Passifs éventuels

Il n'existe pas de passifs éventuels significatifs relatifs aux litiges en cours impliquant la Société, pour lesquels une provision n'a pas été constituée dans les présents états financiers.

### 30. Engagements relatifs aux locations simples

#### Charges locatives à payer

La Société loue des bureaux à Maurice, au Caire et en Ethiopie. Les charges contractuelles non résiliables s'établissent comme suit :

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
1 an au plus	199	300
Plus d'un an à 5 ans	67	309
	<b>266</b>	<b>609</b>

### 30. Engagements en rapport avec les locations opérationnelles (suite)

#### Produits locatifs à recevoir

A la fin de la période sous revue, les espaces pouvant être loués dans les immeubles du Siège ainsi que ceux des bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca étaient sous contrat de location avec des créances suivantes :

1 an au plus	1 883	1 940
Plus d'un an à 5 ans	1 249	1 291
	<b>3 132</b>	<b>3 231</b>



### 31. Gestion du capital

La Société n'est pas soumise à une réglementation en matière de fonds propres imposée de l'extérieur. Toutefois, elle continuera d'augmenter son capital disponible pour satisfaire aux exigences des agences de notation afin d'atteindre son objectif en matière de notation, et pour obtenir un ratio d'adéquation du capital interne raisonnable (capital disponible divisé par capital requis ajusté au risque).

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants:

- Aligner le profil de son actif sur celui du passif, en tenant compte des risques inhérents à l'industrie;
- Maintenir la solidité financière de la Société pour soutenir la croissance de ses opérations;
- Satisfaire aux exigences des compagnies qu'elle réassure et des agences de notation ;
- Appliquer la flexibilité financière en maintenant une trésorerie importante et l'accès à un certain nombre de marchés de capitaux ;
- Maintenir la capacité de la Société à verser des dividendes aux actionnaires et offrir différents avantages à d'autres parties prenantes;
- Verser des dividendes importants aux actionnaires en fixant les taux des contrats d'assurances par rapport au niveau du risque.

La Société dispose d'un certain nombre de sources de capital et essaie d'optimiser sa capacité de rétention afin de maximiser régulièrement les dividendes versés aux actionnaires. Lorsqu'elle évalue le déploiement et l'utilisation du capital, l'Africa Re ne s'intéresse pas uniquement aux sources de capital traditionnelles mais aussi à d'autres sources, y compris la rétrocession, si besoin est. La Société gère comme capital tout élément éligible au traitement de capital.

La constitution du capital géré par la Société est présentée ci-dessous :

	2013 '000 \$EU	2012 '000 \$EU
Capital-social	294 040	286 664
Prime d'émission d'actions	58 862	52 452
Autres réserves	211 675	78 269
Bénéfice non distribué	112 961	91 228
<b>Total fonds propres</b>	<b>677 538</b>	<b>608 613</b>



# ANNEXE

Société Africaine de Réassurance

## Compte de résultat consolidé par branche

	<b>Incendie et Accident '000 \$EU</b>	<b>Maritime et Aviation '000 \$EU</b>	<b>Vie '000 \$EU</b>	<b>Total 2013 '000 \$EU</b>	<b>Total 2012 '000 \$EU</b>
<b>Résultats techniques :</b>					
Prime brute souscrite	497 974	137 268	35 216	670 458	647 980
<b>Prime brute acquise</b>	<b>483 570</b>	<b>136 380</b>	<b>32 195</b>	<b>652 145</b>	<b>619 949</b>
Rétrocession	(32 124)	(58 804)	(5 155)	(96 083)	(60 367)
<b>Prime nette acquise</b>	<b>451 446</b>	<b>77 576</b>	<b>27 040</b>	<b>556 062</b>	<b>559 582</b>
<b>Commissions &amp; charges</b>	<b>3 789</b>	<b>5 392</b>	<b>1 369</b>	<b>10 550</b>	<b>8 616</b>
<b>Sinistres bruts payés</b>	<b>(284 761)</b>	<b>(44 047)</b>	<b>(15 621)</b>	<b>(344 429)</b>	<b>(316 091)</b>
Charge de sinistres brute	(285 767)	(41 471)	(16 697)	(343 935)	(366 374)
Déduire : Part des rétrocessionnaires	7 433	7 215	2 569	17 217	33 179
<b>Charge de sinistres nette</b>	<b>(278 334)</b>	<b>(34 256)</b>	<b>(14 128)</b>	<b>(326 718)</b>	<b>(333 195)</b>
Coût d'acquisition	(131 529)	(25 954)	(6 994)	(164 477)	(157 069)
Frais de gestion	(25 433)	(6 897)	(1 827)	(34 157)	(30 910)
<b>Bénéfice de souscription</b>	<b>19 939</b>	<b>15 861</b>	<b>5 460</b>	<b>41 260</b>	<b>47 024</b>
Produits de placements et autres revenus nets				46 395	48 785
Gains/(Pertes) de change				(486)	1 190
<b>Bénéfice avant impôt sur le revenu</b>				<b>87 169</b>	<b>96 999</b>
Impôt sur le résultat				(2 368)	(4 353)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				<b>84 801</b>	<b>92 646</b>



